Grand Angle sur Saint-Nom-la-Bretèche

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux
Les travaux de l'été *p.8*

Sécurité
Sécurisation des voies *p.12*

Commerces
Nos artisans boulangers *p.16*

Evénement
Un nouveau trophée au Golf de Saint-Nom *p.19*

Les associations : une richesse à préserver

N°21 - BULLETIN TRIMESTRIEL - SEPTEMBRE 2009

Angulus Ridet

Grand Angle

SOMMAIRE

N°21
SEPTEMBRE 2009

EDITORIAL 3

INFOS PRATIQUES 4

ACTION MUNICIPALE
- Les événements 2009-2010 5
- La vie du Secteur Jeunesse 6
- Les travaux de l'été 8
- Enfance & Solidarité 11
- Urbanisme, Environnement 12
- Communication 16
- *Nos artisans et commerçants*
- *Hommage*
- *Vivendi Trophy*

VIE MUNICIPALE
Principales décisions du conseil municipal 20

EXPRESSION LIBRE 23

VIE ASSOCIATIVE 25

ETAT CIVIL 38

AGENDA 39

Les événements 2009-2010
5

Le SACA
7

Les travaux des écoles
8

Fête du village
10

Sécurisation des voies
12

Du bon pain toute l'année
14

Nouveau trophée de golf
19

Directeur de la Publication :
Manuelle WAJSBLAT

Directeur de la Rédaction :
Christian GHEZ

Mairie
Tél.: 01.30.80.07.00
Fax : 01.30.56.60.61

Courriel :
info@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

Site :
www.mairie-saint-nom-la-breteche.fr

Conception :
Jacques MERCIER

Réalisation-Impression StudioGraph
M. BORÉ
01.30.80.40.06

Dépôt légal 3ème trimestre 2009
ISSN 1268-4678

Scolaires, culturelles, sportives ou professionnelles, les activités quotidiennes ont repris leur droit après un été très actif en ce qui concerne la commune à découvrir dans ce numéro.

Ce magazine fait la part belle aux associations qui vous proposent un panel très varié d'activités. En parcourant les pages qui les concernent vous vous arrêterez peut-être sur le nom des femmes et des hommes qui donnent chaque année de leur temps pour que nos enfants et nous mêmes puissions pratiquer notre activité préférée ou en découvrir d'autres. Sans eux, pas de cours de gym, d'escrime, de judo, de dessin, d'œnologie, de…

Nous leur devons beaucoup mais ils ne sont pas éternels. Une maladie sournoise guette : la "désolé, je n'ai pas le temps !". Car il faut faire face aux gens qui n'ont jamais le temps d'aider ou d'accompagner, encore moins de se rendre aux assemblées générales ou donc de s'investir dans les instances. Mais qui sont parfois aussi les premiers à critiquer…
Signe d'une société plus individualiste que naguère, je vous laisse réfléchir à l'appel de l'un de ces bénévoles et j'espère vous voir nombreux à y répondre.

"Une des grandes richesses de Saint-Nom-la-Bretèche est le dynamisme et la diversité des associations locales qui proposent, principalement à ses habitants, une multitude d'activités tant culturelles que sportives. Vous, parents et enfants, les partagez chaque semaine avec beaucoup de satisfaction et c'est pourquoi il fait bon vivre à Saint Nom. Ces activités constituent un patrimoine qu'il nous faut conserver et qu'il nous faut faire vivre ; il a besoin de vous.
Etre bénévole n'exige pas nécessairement d'avoir beaucoup de temps libre : une heure par ci, une heure par là soulagent énormément les responsables les plus impliqués. Chacun ou chacune apporte son assistance et sa bonne volonté en toute liberté et en investissant selon ses propres disponibilités. Alors, vous qui bénéficiez, pour vous-même ou pour vos enfants, des nombreux services proposés, rejoignez le conseil d'administration de l'Association de votre choix en posant votre candidature. Vous ferez ainsi un acte utile à notre communauté et enrichissant à titre personnel.
Merci."

Jean-Claude Fortin

Everyday activities, be they sporting, cultural or related to work, have started up again after a busy summer for the village, as you will see in this issue.

This magazine is a special issue for the associations and clubs, which offer a wide range of activities. As you read through these pages you may come across the names of men and women who every year give their time so that we and our children can do our favourite activity or discover new ones. Without them, no gym lessons, no fencing, no judo, drawing, wine-tasting etc…

We owe them a great deal but they are not everlasting. For there is this insidious "sorry, I haven't-got-the-time" sickness: We have to confront these people who never have the time to help, let alone attend the AGMs or invest their time… but who are sometimes the first to criticise. A sign perhaps of an ever-more individualistic society, I leave you with the words of one of these volunteers and hope to see many of you join him.

"Part of the wealth of Saint-Nom-la-Bretèche is the dynamism and the diversity of the local associations which offer a multitude of cultural and sporting activities and make it a good place to live. These activities make up our "heritage" which we must preserve and keep alive; this heritage needs you!
Being a volunteer does not necessarily mean devoting a lot of your free time: an hour here or there can really help those in charge. Everyone can help as best they see fit according to their availability. So, those of you who use the services on offer, either for yourself or your children, apply to join the board of an association. You will help the community and gain some personal satisfaction.
Thank you".

Jean-Claude Fortin

Le Maire/Mayor
Manuelle WAJSBLAT

lemaire@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

A votre disposition à l'accueil de la mairie :

• Offrez vous une ballade en forêt Domaniale de Marly. Les promeneurs sont les bienvenus et chacun est invité à respecter le milieu naturel : les cavaliers sont accueillis sur les pistes équestres et les cyclistes sur les chemins forestiers. Découvrez l'écosystème de ce milieu naturel préservé mais également chargé d'histoire grâce à l'édition 2009 de la Carte – Guide réalisée par l'ONF en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines. Carte – Guide offert par la Ville aux nonnais-Bretechois.

• Le bus près de chez moi : Un transport adapté à chacun… en semaine comme en week-end.
Vivez le bus à l'essai. Pour vous convaincre, CSO vous offre un ticket gratuit à utiliser le jour de votre choix. Ticket offert, horaires et itinéraires sont mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

• Le tri sélectif : Tous concernés !
Utilisez le conteneur règlementaire correspondant aux déchets à collecter
- Poubelles, sacs plastiques ou papier ou conteneurs à couvercles marron pour les déchets ménagers.
- Conteneur vert ou à couvercle vert pour le verre
- Conteneur ou caissette bleu pour le papier, les journaux, revues et magazines
- Conteneur à couvercle jaune pour les emballages recyclables
- Sacs plastiques, sacs papier ou sacs spéciaux pour les déchets verts (les branchages doivent être disposés en fagots manipulables coupés à 1m maximum).

En cas de doute, venez redécouvrir les bons gestes de l'écocitoyen grâce au mini-guide du tri sélectif tenu à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

H1N1, le risque pandémique

Deux interrogations existent aujourd'hui* : la mutation possible du virus et l'impact économique d'une pandémie. L'objectif de tous est de limiter la propagation du virus afin que l'impact sur notre vie quotidienne soit réduit. Notre commune, comme toutes les communes de France, a dû mettre en place un plan de continuité d'activité (PCA) permettant d'organiser un "service minimum continu". Les entreprises, partenaires des collectivités, ont été également sollicitées afin de permettre une continuité de leurs prestations : collecte des ordures ménagères, transports, multi-accueil, etc. L'arrêt de certains services publics relèvera de la décision du Préfet, comme par exemple la fermeture éventuelle de classes.
Toutes les informations seront communiquées à la population, au fur et à mesure et en fonction du besoin. Espérons bien entendu que le trouble soit limité.
** date de rédaction 27 août 2009.*

H1N1, the risk of a pandemic

There are currently two questions*: the possible mutation of the virus and the economic impact of a pandemic. The aim is to limit the spread of the virus in order to reduce the impact on our everyday life. Our village, like all municipalities in France, has had to organise a PCA (Plan of Continuing Activity) in order to maintain a "minimum continuous service". Companies and partners of public institutions have been requested to provide for continuing service: rubbish collection, transport, crèche/nursery, etc… The possible closure of certain public services, like the school, will be decided by the Préfet.
The population will be informed as necessary when information is received.
Let's hope that disturbance is minimal.
**as of 27 August 2009*

Nouvelles aides à l'embauche des jeunes… La Mission Locale, votre interlocuteur privilégié

Vous êtes chef d'entreprise, responsable d'une association… Vous souhaitez recruter un jeune de moins de 26 ans, embaucher un stagiaire ?

IL EXISTE DES AVANTAGES POUR VOUS... !!
Besoin d'éclairages sur l'embauche d'un apprenti ou d'un stagiaire, sur le contrat initiative emploi, le contrat de professionnalisation, les autres contrats d'insertion ?

La Mission Locale vous accompagne dans vos démarches de recrutement.

Contactez nos référents emploi Magali Boudic et Franck Ourry au 01.34.51.16.18.

Mieux vous informer : http://www.mairie-saint-nom-la-breteche.fr

Un effort particulier est fait pour la mise à jour du site de notre commune. Vous pouvez y retrouver de nombreuses informations sur la vie de notre commune.

Les événements 2009-2010 à inscrire dans vos agendas !

Exposition Bellecôte

du 14 au 29 novembre 2009

Du Pays de Gallie vers…l'ailleurs
… en Provence ensoleillée… et Venise en fête

Nous accueillerons à la mairie les œuvres de Bellecôte, peintre réputée et habitante de Saint-Nom-la-Bretèche. Bellecôte exposera des œuvres nouvelles et d'autres plus anciennes, huiles et pastels : elle nous emmènera, avec talent et légèreté, dans une promenade à travers le pays de Gallie, les paysages de Provence et la magie de Venise. La lumière prédomine toujours, éclatante, douce, vibrante.

"La peinture de Bellecôte touche directement au cœur parce qu'il en émane une émotion très proche de la poésie : elle en a la sensibilité et la délicatesse."

Du théâtre !

Y-a-t-il un public pour du théâtre à Saint Nom ?

Devant le grand succès de la pièce "le songe d'une nuit d'été" jouée par la troupe amateur de la MLC en juin dernier, la réponse est sûrement oui !

Deux propositions cette année :

"La Pastorale des Santons de Provence" le dimanche 29 novembre 2009 à 17h, interprétée par une compagnie amateur de Bonnières ; c'est un conte de Noël, une histoire merveilleuse qui sent bon la Provence et qui dit quelque chose de la paix et de l'amour.

"Le mariage de Mademoiselle Beulemans" interprété par la compagnie "La Mimesis" le dimanche 7 février à 16h. Cette célèbre pièce du théâtre bruxellois a été maintes fois jouée en Belgique et en France avec toujours un grand succès. Empreinte de fausse naïveté et de drôlerie, cette pièce, un peu comme chez Feydeau s'inscrit dans les codes du boulevard sans manquer de subtilité.

Jazz en Gallie

En 2010, nouveau cycle de musique du canton sur le thème du jazz ! Ce cycle a été créé en 1997 et a pour objet de programmer un concert dans chaque ville du canton sur un thème commun. Plusieurs cycles ont abordé des types de musique variés : musique médiévale, baroque, le chant choral… En 2010, nous irons à la rencontre des grands noms du jazz.

Dates des concerts :

- Samedi 30 janvier 2010, Noisy le Roi : autour de Louis Armstrong
- Samedi 20 mars 2010, Saint-Nom-la-Bretèche : autour d'Errol Garner
- Samedi 29 mai 2010, Feucherolles : autour de Django Reinhardt
- Samedi 26 juin 2010, Villepreux : autour de Michel Petrucciani
- Samedi 25 septembre 2010, Chavenay : autour d'Ella Fitzgerald
- Samedi 20 novembre 2010, Bailly : autour de Lionel Hampton

Les collèges du canton sont associés à ce cycle et des conférences-concerts seront proposés aux élèves.

Et toujours…

Les Musicales de Saint Nom : premier concert de la saison autour de l'art lyrique, le samedi 21 novembre 2009 à 21h.

Spectacle pour les enfants : Musica Mondos le mercredi 28 octobre 2009 à 15h.

Christine ALLIBERT
Adjointe à l'animation de la vie locale, culturelle et sportive et aux associations
c.allibert@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

La vie du Secteur Jeunesse

Bilan du Conseil Municipal des Jeunes. Des idées, des projets et des actions.

Depuis le 15 janvier 2009, douze jeunes issus des classes de CM1 et CM2 de Saint-Nom-la-Bretèche ont été élus au Conseil Municipal des Jeunes. Ils ont décidé d'agir sur trois thèmes avec un projet par thème :

La solidarité (Récolte de jouets)

Le samedi 6 juin, les jeunes s'étaient donnés pour mission de récolter un maximum de jouets pour les enfants qui en avaient le plus besoin. La Croix Rouge de Saint Germain en Laye s'est associée à cette action et a été d'un grand soutien auprès des jeunes tout au long de la journée, pour les aider à trier les jouets qui arrivaient avec abondance sur notre stand. M. Venot a également pris du temps pour venir proposer une petite intervention auprès des membres du CMJ, sur les actions de la Croix Rouge. Le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que la Croix Rouge tiennent à dire un grand merci auprès des familles de Saint-Nom-la-Bretèche qui se sont déplacées pour donner généreusement leurs jouets ; grâce à vous d'autres enfants sont heureux de pouvoir à leur tour profiter de ces jouets, qui de plus, étaient pour la quasi-totalité récoltés en très bon état.

La sécurité routière

Pour ce projet, les jeunes avaient décidé de se promener dans le village afin d'évaluer et de prendre ensuite des photos des endroits qui leurs paraissaient dangereux ou pas forcément adaptés. Suite à ces nombreuses prises de vues nous avons créé un diaporama pour relater ces informations auprès de Mme Le Maire et des membres du Conseil Municipal. Voici ce qu'ont dit les enfants dans ce diaporama :

- Rue Guitel : "Mauvaise visibilité et manque d'éclairage"
- Place de l'Europe : "Escaliers en mauvais état"
- Dans le village "manque de visibilité des marquages au sol à certains endroits"
- Rue Piolet : "Besoin d'un passage piéton supplémentaire"
- Rue M. Pérot : "Trottoir un peu trop étroit"
- Rue de la Fontaine des Vaux : "Terre-plein central endommagé"
- Rue des deux croix : "Pas de passage suffisant pour les piétons lorsque les voitures se garent sur le côté"
- Rue du Moulin à vent : "Un poteau est endommagé"
- Rue du clos de la motte : "La route est en mauvais état et près du passage piéton il y a une grosse crevasse"
- Rue des platanes : "A hauteur du feu, le passage piéton est un peu trop éloigné".

Mme le Maire a répondu aux jeunes en leur apportant des informations et des réponses en particulier sur des travaux à venir (par exemple le marquage).

Animation vie du village (le Carnaval)

Le samedi 21 mars, les jeunes du CMJ se sont mobilisés pour participer à cet évènement en distribuant des tracts dans leur école auprès des enfants et du directeur de l'école, mais aussi pour la plupart dans les boîtes aux lettres de leur résidence. Ils se sont également amusés à se déguiser pour l'occasion.

Interview de Mme Le Moal par le Conseil Municipal des Jeunes

Le jeudi 5 mars Mme Le Moal a gentiment accepté l'invitation du Conseil Municipal des Jeunes pour qu'ils puissent l'interviewer, sur son choix d'être députée, son action et sur sa vie. Ce fût pour les Jeunes un moment, à leurs yeux, inoubliable et très enrichissant. Un grand merci de la part du Conseil Municipal des Jeunes pour ce moment convivial.

Concert Secteur Jeunesse du 3 juillet

Le vendredi 3 juillet a eu lieu le Concert Secteur Jeunesse, au cours duquel trois groupes se sont succédés "Ferrofluids", "Pulpe" et "Oldbones", en un concert programmé pour marquer le début des vacances estivales. 80 personnes environ étaient au rendez-vous. Merci aux groupes pour leur investissement et leur performance ; ce fût un très bon moment pour le public et l'organisatrice. Rendez-vous prochainement pour de nouvelles programmations.

Les vacances du mois de Juillet

Une fois de plus le Secteur jeunesse a donné rendez-vous aux pré-ados/ados de Saint-Nom-La-Bretèche tout au long du mois de Juillet avec des animations proposées du lundi au vendredi de 14h à 18h à l'Espace JKM. Le Secteur Jeunesse a également reproposé un stage de hip-hop du 8 au 10 juillet : une fois de plus les jeunes se sont montrés étonnamment doués pour exécuter les différentes figures. Rendez-vous aux prochaines vacances de Toussaint.

Service baby-sitting

Note d'information à l'intention des familles : le Secteur Jeunesse réactualisera le fichier des baby-sitters de votre commune fin septembre.
IMPORTANT ! Pour les baby-sitters n'hésitez pas à remettre votre fiche de renseignements auprès du Secteur Jeunesse afin de pouvoir figurer sur le listing ; vous pouvez également récupérer cette fiche auprès du Secteur Jeunesse.

Mission Locale

Emploi/Formation/Santé/Logement pour les 16/25 ans… MISSION LOCALE MODE D'EMPLOI A SAINT-NOM-LA-BRETECHE !

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes déscolarisés ?
La Mission Locale, une aide précieuse pour concrétiser votre projet professionnel…
… avec ses nombreux services : information sur les métiers, travail d'orientation, aide à la recherche de formation et de CFA, accompagnement dans votre recherche d'emploi et mises en relation avec des entreprises.
…et aussi un réseau de partenaires dans le secteur du logement, de la santé, de la justice…
Vous souhaitez vous inscrire ?
Mari Vallespi, votre conseillère, vous accueille près de chez vous tous les jeudis après-midi à l'Espace Kosciusko-Morizet.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez joindre la Mission Locale au 01.34.51.16.18, 111 bis, rue Léon Desoyer, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Interview

Eric DOYEN "Découvrir le Service des Affaires Culturelles et Associatives"

Pourriez-vous nous décrire le rôle que joue le SACA auprès des associations ?

En premier lieu, le SACA assure la gestion des salles municipales en mettant à disposition des associations communales des locaux leur permettant d'exercer leurs activités dans des conditions optimales (DOJO, terrains de sports, salles de musique ou d'activités de l'Espace Jacques Kosciusko Morizet). Cette unité de lieu crée d'ailleurs régulièrement une collusion, dans l'esprit des nonnais-bretéchois, entre le SACA et les principales associations communales occupant quasi-quotidiennement l'Espace JKM au sein duquel nous avons nos bureaux. Le SACA a, en réalité, un véritable rôle de facilitateur ; il est l'interlocuteur privilégié des associations tant dans leurs actions quotidiennes que dans l'organisation d'événements particuliers tels que la Brocante ou le Salon "Vins et Vignerons" du club d'œnologie pour n'en citer que deux.

Quelles sont les autres missions du SACA ?

Le SACA mène diverses actions dans le domaine culturel telles que l'organisation d'expositions artistiques et de spectacles à destination des enfants, ou encore la programmation de concerts... Et est également chargé de l'organisation, en partenariat avec les associations et les services municipaux concernés, des diverses manifestations communales telles que la Fête du Village ou le Carnaval.

Comme son nom ne l'indique pas, le SACA est également actif dans le domaine de la jeunesse et des sports ?

Effectivement, sous la responsabilité du SACA, sont organisées depuis quatre ans déjà pendant les vacances scolaires, des activités de loisirs : ateliers créatifs, stages hip-hop, contest de skate, tournoi de basket… à destination des jeunes nonnais-bretéchois. Cet axe sera bientôt renforcé par la mise en place de véritables stages sportifs et bien entendu par l'ouverture d'un espace en Centre-Ville qui leur sera dédié sous la responsabilité d'un animateur. Une base documentaire est également tenue à leur disposition en matière de formation et d'orientation professionnelle.

Laurence Pringarbe, Yolande Tourenne, Eric Doyen, Jessica Chabaud

Qu'est-ce qui vous plait le plus dans vos fonctions ?

Bien entendu le travail en équipe. J'ai la chance d'être à la tête d'une équipe partageant une grande complicité mais également le sens du service rendu. Je pense qu'à l'échelle d'une petite commune souhaitant conserver un esprit de "village", on ne peut avancer que dans un esprit de cohésion, ce qui implique un relationnel de qualité avec l'usager et le tissu associatif, qui, historiquement, a eu un rôle déterminant dans la création et la mise en place des nombreuses activités proposées aujourd'hui sur la commune.

Les travaux de l'été

Travaux des écoles maternelle et élémentaire

Dans l'école maternelle, deux nouvelles salles de classe ont été restaurées, et améliorées sur le plan acoustique et éclairage, avec la pose de faux plafonds et des luminaires intégrés.
Le revêtement de sol de la cour de récréation a été entièrement refait à l'identique de la partie réalisée l'année dernière lors de l'agrandissement, et les marquages au sol souhaités par les enseignants, retracés. Par ailleurs une aire bétonnée a été réalisée en vue de l'installation d'un abri pour vélos.

Dans l'école élémentaire, le revêtement de sol de la cour de récréation a aussi été entièrement refait, et l'évacuation des eaux de pluie améliorée par l'installation d'un caniveau drainant. Les marquages au sol ont été retracés et les accessoires d'équipement sportifs réinstallés.
L'emplacement pour la plantation d'un nouvel arbre, à l'automne prochain, en remplacement de celui qu'il a fallu abattre en début d'année (pour cause de maladie) n'a pas été oublié.

Philippe CHIVOT
Adjoint aux travaux, entretien du patrimoine, marchés publics
ph.chivot@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

Restauration et sécurisation des voies, autour du parking de l'église

Elle concerne la rue Piolet, la rue de la Cure et la rue de la Fontaine des Vaux, en mauvais état et génératrices de problèmes de circulation.

L'opération a consisté en :

- la réfection et la modification du tracé des bordures de trottoir de part et d'autre de la chaussée,
- la réfection de l'enrobé des trottoirs, avec création de zones de pavés podo-tactiles réglementaires, au droit des passages piétons,
- la réfection de l'enrobé d'une chaussée abîmée,
- la création de places de parking sur chaussée, avec pose de barrières de sécurité, en bordure de trottoir, pour éviter les parkings sauvages et permettre la circulation des piétons,
- la réfection et la mise aux normes des marquages au sol,
- la pose des panneaux de signalisation réglementaires.

Cette opération entre dans le cadre du bail de voirie, voté lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin dernier.

WANTED
DEAD OR ALIVE
REWARD

“A vos agendas pour des rendez-vous à ne pas manquer. La rentrée scolaire : du nouveau pour les enfants et les parents”

Don du sang

Le 17 octobre 2009 à l'Espace JKM de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Aujourd'hui encore, le don du sang permet à la médecine moderne de soigner et de sauver de nombreuses vies humaines.
SOYONS SOLIDAIRES !

Thé dansant

L'Orchestre des Sapeurs Pompiers des Yvelines animera votre après-midi le dimanche 4 octobre 2009 à 15h à l'Espace JKM (entrée gratuite). Venez nombreux danser une valse, un tango, un paso-doble… sur des airs inoubliables comme Fleur de Paris, la Java Bleue, Le plus beau tango du monde.

Zoom sur la rentrée

Des démarches simplifiées :

- une fiche d'inscription unique pour toutes les activités et un livret regroupant toutes les informations pratiques
- un nouveau support de communication avec le “flash-info parents”.

Du nouveau

- la mise en place d'ateliers sportifs et d'une chorale sur le temps du midi
- la création d'un groupe supplémentaire pour des études moins chargées.

A l'école, ça bouge !

Nous poursuivons le programme d'entretien et de rénovation des écoles avec notamment cet été :

A l'école maternelle :

- la réfection complète de deux salles de classe,
- le changement de mobilier d'une classe, la réfection de la cour et de l'étanchéité de la toiture,
- des nouveaux lits au dortoir.

A l'école élémentaire :

- le changement de tous les rideaux,
- le renouvellement du mobilier de deux classes,
- la réfection de la partie haute de la cour et l'implantation d'un nouveau jeu.

Nous développons aussi l'accès aux techniques nouvelles avec le réaménagement de la salle informatique, l'acquisition de huit postes supplémentaires et de deux nouveaux tableaux blancs interactifs.

Le don d'organes, grande cause nationale 2009 “Parlons-en”

Prendre position sur le don de ses organes, dire son choix à son entourage, ce n'est pas toujours facile. Faute d'en avoir parlé ensemble, des familles touchées par le deuil brutal d'un être cher, se trouvent chaque année dans la situation difficile de décider ou non pour leur proche.
C'est pourquoi, nous vous proposons une conférence-débat le mardi 6 octobre 2009 à 20h30 à la mairie de Saint-Nom la Bretèche. Elle sera animée par le docteur Terville, réanimateur et Melle Breynaert, infirmière coordinatrice des prélèvements d'organes du Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy/St-Germain.
Ce sujet nous concerne tous, n'hésitez pas à venir en famille, les intervenants s'adapteront à tous les publics.

Marie-Pierre DRAIN
Adjointe, Enfance et Solidarité
mp.drain@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

Amélioration des transports, sécurisation des voies, déviation 307 : nouveau point

Une première étape dans la sécurisation des voies

L'aménagement du haut de la route de Saint-Germain (entrée nord de la commune) concrétise aujourd'hui la première étape d'un programme pluriannuel visant à réduire le trafic de transit et à imposer une vitesse apaisée dans notre commune. Cette première phase de travaux, d'un coût de 150k€, a aussi permis de sécuriser le carrefour de la boulangerie, en y organisant mieux le passage des piétons et le stationnement des voitures.

Prochaine étape : route de Sainte Gemme

L'aménagement du carrefour entre la rue de Valmartin et la route de Sainte Gemme constitue la deuxième partie de ce programme de sécurisation (avec le haut de la route de Saint-Germain et la route de Villepreux - entrée sud -, ce carrefour -entrée ouest- est l'un des trois points d'accès "alternatifs" à notre commune pour la circulation de transit).
Cette phase de travaux concernera également l'aménagement du haut de la rue de Valmartin et de la route de Sainte Gemme, avec des éléments de sécurité protégeant les circulations douces et créant des places de parking, ainsi que la remise en état des ralentisseurs du reste de la route de Sainte Gemme. Les riverains immédiats sont et continueront d'être consultés sur ce projet. La définition de ces aménagements sera finalisée d'ici à la fin de l'année. Cette opération permettra par ailleurs de réparer une chaussée fortement dégradée.

Les étapes suivantes

Restera ensuite à traiter la 3ème entrée "alternative" que constitue la route de Villepreux ; il s'agit là de réfléchir à une éventuelle modification des sens de circulation de façon à décourager le trafic de transit sud-nord du matin et nord-sud de la fin de journée.

Une fois ces trois points stratégiques traités, cinq autres voies feront l'objet d'un diagnostique et d'un projet d'aménagement. Il s'agit de :

- le chemin de l'Abreuvoir,
- la route des Deux Croix,
- l'avenue des Platanes,
- la partie haute de la rue de Valmartin
- la rue Guitel.

Même si ces voies ont chacune une configuration et une problématique différentes, elles ont pour dénominateur commun la nécessité d'y prendre en compte les circulations piétonnes.

A noter que ces aménagements sont conçus et programmés en anticipation de la déviation de la 307 ; une fois cette déviation réalisée (2012), la rue Charles de Gaulle pourra alors retrouver son statut de rue de village grâce à des aménagements qui feront l'objet d'un programme particulier, réfléchi en amont avec les riverains et qui a dores et déjà reçu le soutien du Conseil Général.

Bruno DIDIER
Adjoint à l'urbanisme, environnement, transport,
sécurité, commerce
b.didier@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

Nouveaux horaires pour les navettes de la gare et le CréaBus

Des navettes plus tard le soir pour revenir de la gare.
Les horaires des trois lignes de navette qui relient notre commune à la gare SNCF ont été modifiés pour permettre, à moyens constants, de fonctionner plus tard en fin de soirée :

- la première navette de la ligne 42 (St-Nom-la Bretèche/gare) de 6h34 est supprimée et remplacée par une rotation supplémentaire à 9h09. Le premier départ est maintenant à 7h03.
- la première navette de la ligne 44 (Feucherolles/St Nom/gare) de 6h19 est supprimée et remplacée par une rotation supplémentaire le soir qui attend le train de 21h05. Le premier départ est maintenant à 6h55 à Feucherolles.
- la navette 42 qui attendait les trains de 20h19 et 20h50 sera réutilisée comme suit : départ en ligne 43 (Chavenay/Saint-Nom-la-Bretèche/gare) pour le train de 20h19, puis départ en ligne 42 pour le train de 20h50, puis départ en ligne 43 pour le train de 21h05.

Une meilleure complémentarité entre le CréaBus et les navettes

Le service du CréaBus (transport à la demande, réservé aux habitants de la commune, sur réservation au 06 210 210 12) démarrera désormais à 9h30 (au lieu de 9h00) et sera prolongé jusqu'à 16h30 (au lieu de 16h00), toujours avec une interruption de service entre 12h30 et 13h30.

Une réunion publique sur le thème de la sécurité

Le 20 juin dernier, une réunion publique a été organisée à la mairie sur le thème de la sécurité, en présence de Mme Renaud, secrétaire générale représentant le sous-préfet, du commandant Bastian, commandant la compagnie de gendarmerie de Saint-Germain-en-Laye, de l'adjudant-chef Lavaure et de l'adjudant Philipparie de la brigade territoriale de Noisy-le-Roi et de M. le Meur, policier municipal.

Notre commune n'échappe pas à l'augmentation de la délinquance constatée en Ile de France

Le commandant Bastian a présenté les faits caractérisant la délinquance dans notre région et les moyens dont dispose la gendarmerie :

- cambriolages et vols de voitures constituent 75% des actes de délinquance ; il s'agit d'une délinquance "importée" des environs proches, mais aussi de toute l'Ile de France ; trois actes particulièrement graves avec utilisation d'armes ont été commis en début d'année.
- le nombre de cambriolages, après avoir augmenté de 35% en 2008, continue d'augmenter en 2009 ; sur les cinq premiers mois de l'année, il y a eu autant de cambriolages que sur l'ensemble de l'année 2008 (19). Cette mauvaise tendance se retrouve au niveau des communes voisines, du département et de l'ensemble du territoire.
- quant aux vols de voitures et d'accessoires, leur nombre semble se stabiliser au niveau de 2008.
- les autres types de délinquance concernent les escroqueries financières (essentiellement par internet), le trafic et la consommation de stupéfiants avec la délinquance qui en découle, et les violences aux personnes (essentiellement intrafamiliales). Un sujet de préoccupation croissante est la consommation excessive et répétitive d'alcool chez les jeunes ; trop souvent, il est déjà trop tard - l'habitude a été prise - lorsque la gendarmerie est sollicitée.
- à noter que cette augmentation de la délinquance s'est accompagnée d'une augmentation proportionnellement plus forte du nombre d'arrestations.

Des moyens importants…

- 10% de l'activité de la brigade est consacrée à la police de la route ; intervient aussi sur le territoire de la commune la brigade motorisée de Beynes. Plus de 40% de l'activité de la brigade est consacrée aux tâches de police judiciaire.
- avec 26 gendarmes (dont 10-12 sont de service à un moment donné dans la journée), la brigade de Noisy-le-Roi veille au bien-être de 22.500 personnes réparties sur six communes ; la brigade dispose en permanence d'au moins une patrouille "dehors". Elle peut mobiliser 40 gendarmes en une heure et un hélicoptère en 10 minutes.

… qui ne dispensent pas de prendre des précautions simples et dissuasives

La brigade de Noisy-le-Roi a ensuite fait une synthèse des observations faites sur le terrain et a rappelé quelques conseils. En particulier:

- les cambriolages se font souvent alors que les résidents sont présents. La durée d'intervention des cambrioleurs - de plus en plus souvent cagoulés et gantés - est brève, en moyenne, inférieure à cinq minutes. Une proportion

Déviation 307, planning décalé d'un mois

Dans le numéro de juin, un point sur l'avancée du projet de déviation vous a été présenté. Une réunion d'information était annoncée pour début septembre. Celle-ci a dû être repoussée à la demande du maître d'œuvre qui a demandé un délai supplémentaire d'un mois pour rendre l'avant projet définitif au Conseil Général. Les différentes mesures géologiques ont mis en avant la présence d'argile verte en quantité plus importante que prévu, ce qui impacte les caractéristiques techniques de l'ouvrage. Conséquence directe, le planning général est décalé d'un mois (au moment de l'impression de ce numéro) ce qui est pour le moment sans conséquence pour la mise en route en 2012.
La réunion d'information comme le passage en Conseil Municipal sont donc repoussés également. Une exposition présentant l'avant projet sera proposée par le Conseil Général et devrait durer trois à quatre semaines.

croissante de cambriolages a lieu à l'heure du déjeuner ou en milieu d'après-midi (retour de l'école). Le butin recherché : argent liquide, clés de voitures, articles peu encombrants avec une bonne valeur marchande (ordinateurs, appareils électroniques, bijoux...). Les cambrioleurs agissent d'autant plus facilement que les habitations sont isolées géographiquement ou visuellement du domaine public.

Quelques conseils de bon sens : ranger les voitures dans les garages, verrouiller portes et portes-fenêtres, ne pas oublier d'enclencher l'alarme même pour quelques minutes et ne pas hésiter à systématiquement appeler le 17 dès qu'une situation anormale est détectée (alarme, présence suspecte...).
Refuser les offres de service (jardinage, nettoyage,...) faites par des prestataires qui n'ont pas pignon sur rue et peuvent utiliser un faux numéro de registre de commerce.

L'efficacité de la vidéo-protection

Le bilan tiré des expériences faites dans un nombre croissant de communes et à l'étranger semble sans appel ; la surveillance continue des lieux par caméra permet de réduire de façon significative la délinquance autour de ces lieux

Les autres sujets abordés par l'audience

- Quelle possibilité de relier les alarmes au 17 ?
A priori, c'est impossible à gérer en temps réel au niveau d'un numéro d'appel unique.

- Faut-il contrôler physiquement l'accès aux résidences ?
Même si une barrière permet de contrôler les allées et venues, elle peut gêner les interventions et ne résout pas forcément le problème des séquestrations.

- Comment peut-on réduire la violence routière et limiter les effets du comportement "peu citoyen" dans la commune ?
Un programme de sécurisation des voies sera initié au cours de l'été 2009 avec l'aménagement du haut de la route de Saint-Germain. D'autres axes sensibles seront ensuite traités pour y imposer une vitesse raisonnable et compatible avec les circulations douces et y préserver l'utilisation des trottoirs par les piétons.

- Quelles sont les intentions de la commune en termes de vidéo-protection ?
C'est un sujet qui suscite le débat ; la violence croissante des actes de délinquance, combinée avec l'efficacité prouvée de ces moyens, imposent cependant d'agir en ouvrant une réflexion sur le sujet, comme l'ont déjà fait certaines de nos communes voisines.

Votre sécurité, une responsabilité partagée

En conclusion, il est rappelé que l'action de la commune consiste à gérer les moyens dont elle dispose - essentiellement l'action d'un policier municipal et une certaine capacité d'investissement, en synergie avec les moyens que l'état met à notre disposition, par l'intermédiaire de la gendarmerie, pour assurer sa mission régalienne de protection des citoyens. Cette synergie se concrétise par une communication constante et de qualité entre la commune et la brigade de Noisy-le-Roi ; dans cette communication, chaque citoyen a un rôle à assumer en prenant un certain nombre d'initiatives - le signalement d'une situation anormale par exemple - et de précautions.
Là où certains pourraient trouver des traces de délation ou s'offusquer d'une atteinte à la vie privée, la collectivité y trouvera une meilleure sécurité. La capacité de la gendarmerie à faire des recoupements et à analyser les faits est remarquable ; il serait dommage de ne pas l'utiliser. Surtout pour une commune comme la nôtre qui reste classée comme "rurale" et où, espérons-le, l'anonymat n'est pas de règle.

Du bon pain toutes les semaines de l'année !

Nos deux boulangers pâtissiers ont décidé de coordonner leurs jours de congés, dans l'intérêt de tous !

Tous les habitants du village le souhaitaient, Mme le Maire l'encourageait, nos deux boulangers l'ont décidé en toute concertation : Ils vont assurer alternativement l'ouverture de leur boutique en périodes de vacances.

Présentation de nos deux artisans boulangers pâtissiers

• Valérie et Stéphane Bezaud : déjà 6 ans à Saint-Nom-la-Bretèche

Lorsque Stéphane intègre la prestigieuse école Le Nôtre où il enchaine en cinq ans ses CAP en pâtisserie, en boulangerie et le Brevet de maître en pâtisserie, sa motivation est de devenir le plus rapidement possible son propre patron. Pourquoi reprendre un fonds de commerce à Saint-Nom-la-Bretèche ? Ils ont été séduits par le charme du Boulevard des Plants. Devenir artisan indépendant (Il a alors 25 ans, elle en a 21) c'est un sacré challenge : les horaires (on est loin des 35 heures !), l'accueil des clients (c'est le credo de Valérie), la fidélisation du personnel, l'aménagement de la boutique, la gestion administrative… C'est beaucoup de pression au quotidien.

"Après 6 ans d'existence nous avons le sentiment d'avoir franchi une étape importante en proposant une grande variété de produits. En boulangerie ce qui est le plus demandé ? La baguette tradition dite la Bretèchoise, la Champêtre, les Graines et les pains de seigle (aux raisins, aux noix, aux figues !). En pâtisserie nos produits phares ce sont les tartes à la framboise, la crème brûlée à la vanille, et les entremets (à base de mousse au chocolat, au praliné, à la vanille ou aux fruits).

Nos clients -qu'ils soient juniors ou seniors- nous donnent beaucoup de satisfaction ; nous allons continuer à être créatif pour enrichir chaque année notre gamme".

Stéphane nous avoue qu'il a beaucoup apprécié la dimension de formateur de son métier en aidant ses deux apprentis à réussir leur CAP puis en les recrutant comme ouvriers. Plus tard s'ils souhaitent se mettre à leur compte, il est prêt à les aider et à les conseiller… La belle tradition du métier se perpétue.

• Bienvenue à Pierre et Sylvie Cailleau au centre commercial

Monsieur Cailleau, quelle est votre formation et votre expérience professionnelle ? Cela fait trente ans que je fais ce métier en tant qu'employé ou patron. Trois ans à l'école de boulangerie-pâtisserie de Rouen où j'ai passé les CAP de boulanger et celui de pâtissier, confiseur, glacier, chocolatier. Mon expérience d'ouvrier a surtout été orientée vers la pâtisserie.

Ensuite nous avons acquis notre première boulangerie dans l'Essonne, puis nous nous sommes installés à Maisons Lafitte où nous habitons.

Pourquoi avoir choisi Saint-Nom-la-Bretèche ? C'est un grand plaisir de travailler dans un bel endroit Nous ne voulions pas d'une boutique anonyme car c'est primordial d'avoir une relation régulière avec les clients.

Avez-vous modifié l'organisation de votre personnel ? Nous avons repris la totalité du personnel et sommes arrivés avec notre ouvrier boulanger. Notre chef, Frédéric Duplan travaille dans cette boutique depuis vingt ans ; il connaît ainsi parfaitement les goûts des clients du village.

Avez-vous de nouvelles spécialités ? En boulangerie nous avons conservé tous les standards que les clients apprécient notamment la Tradition, la Gana, et la tradition rustique baptisée la Saint-Nonnaise. Nous avons créé le Campagnard au levain de seigle. En pâtisserie, en plus des produits classiques (fraisier, framboisier, opéra, malgache…), nous allons présenter quelques nouveautés, par exemple, le tutti frutti : un mélange de fruits frais recouvert d'un appareil à tuiles. Et puis j'ai envie de faire des tartes de saison rustiques pour retrouver les goûts d'autrefois.

Après trois mois de présence quelles sont vos premières impressions ? Nous avons beaucoup apprécié l'accueil de nos clients et de tous nos confrères commerçants.

Merci à tous.

Une opticienne au centre commercial pour un service de proximité

Nous avons le plaisir d'accueillir Sandrine Costard qui, après 15 ans d'expériences acquises dans de grandes enseignes et chez un opticien indépendant, vient de créer sa propre boutique "LABEL VUE".
En tant que membre d'un réseau de 1400 opticiens (Les opticiens libres) elle fait bénéficier ses clients d'une charte d'engagement qualité, de prix compétitifs, d'une compétence apportée par une formation continue, et d'une écoute personnalisée.
Contrôle visuel, devis, petites réparations et entretiens sont les premiers services gratuits que vous y trouverez.
N'hésitez pas à franchir la porte de cette élégante boutique pour découvrir tous les services personnalisés que Sandrine peut proposer aux petits et aux grands.
Label-vue ou la belle vue ? une manière pour Sandrine Costard de nous dire qu'elle s'engage à la fois sur la qualité et l'esthétique !

Toute l'équipe municipale lui souhaite bienvenue et réussite.
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h et sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Tél.: 01 34 62 18 75.

Christian GHEZ
Adjoint à la communication et à l'information
c.ghez@mairie-saint-nom-la-breteche.fr

"Jacques Coiffure"

La création du premier salon de coiffure à Saint-Nom-la-Bretèche, par un enfant né dans le village en 1953, Monsieur Jacques Chavatte.

L'ouverture de son premier salon a eu lieu le 28 août 1979. Ce salon a changé d'enseigne pour s'appeler "J.D.S." avec pour signification les initiales de son épouse et ses enfants : Jacques, Julien, Dominique, Sébastien. Et cela en 2001, l'année d'ouverture au Centre Village de son deuxième salon sous l'enseigne "Evolution".
Pendant près de 30 ans, la clientèle féminine et masculine a eu confiance dans le travail de Jacques et ses coiffeuses.
Le souvenir de Jacques, son professionnalisme, son côté commercial, sa gentillesse sont encore présents dans la mémoire de nombreux clients.
Nous poursuivons nos services et la qualité de notre travail pour satisfaire nos fidèles clients.

Dominique Chavatte

Ouverture d'un Institut de Beauté

Neosens
Centre Village
4, rue Michel Pérot
Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 18h
Tél.: 09 52 33 27 47

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre Guide Pratique et des Associations à la rubrique Les Artisans et Commerçants :

Peinture Décorative
Alexandra Genin
06 07 51 37 38
Site : www.alexandragenin.com
Courriel : a_genin@yahoo.fr

Il y a quinze ans... Jacques Kosciusko-Morizet

Le 15 mai 1994, Jacques Kosciusko-Morizet décédait. F. Petit, professeur d'université et membre des Amis de St Nom, rend hommage à celui qui fut maire de notre commune de 1977 à sa mort dans un article que vous pouvez retrouver sur le site de la commune (www.mairie-saint-nom-la-breteche.fr)
"L'objet de cet article est de montrer que l'investissement local de Jacques KOSCIUSKO-MORIZET ne peut masquer les autres aspects de sa carrière de haut fonctionnaire, presque entièrement consacrée au rayonnement international de la France même s'il ne manquait jamais de mettre en valeur sa commune et ses habitants."

Sont évoqués :
- Les origines : une célèbre famille de noblesse polonaise
- Un enseignant engagé dans la Résistance
- Son entrée dans la politique comme haut-fonctionnaire
- Sa carrière de diplomate
- Sa participation à la vie de Saint-Nom-la-Bretèche

Il y a deux mois... Fabrice Glorieux
distingué par la Jeune Chambre Economique Française

Fabrice Glorieux, habitant du Domaine de La Fontaine à Saint Nom, fondateur du site internet www.kateia-sport.com dédié au sport féminin, a été distingué par la Jeune Chambre Economique Française qui lui a décerné le prix du "Jeune Entrepreneur Extraordinaire" dans la catégorie "Accomplissement personnel".

Son prix lui a été remis lors de la 56ème Convention Nationale de la JCEF qui s'est tenue à Angoulême les 19 et 20 juin.

Le programme des Jeunes les plus remarquables ("Ten Outstanding Young Persons" TOYP) de la Jeune Chambre Economique Internationale (JCI) a pour but de reconnaître officiellement les jeunes (18 - 40 ans) qui excellent dans les domaines de leur choix et qui personnifient les plus hautes qualités de la jeunesse internationale. Le premier TOYP français fut Thierry Breton (ex PDG de France Telecom, ancien Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie) primé en 1988. De facto, Fabrice est en lice pour les prix internationaux 2009 qui seront attribués à l'automne. La JCI regroupe 250 000 jeunes dans plus de 120 pays. Elle a compté dans ses rangs Nelson Mandela, John F. Kennedy, etc.

La Jeune Chambre Economique Française (JECF) a été créée par Yvon Chotard en 1952. (http://www.jcef.asso.fr/).

de gauche à droite : Guillaume Aubanel, Président de la JCEF ; Fabrice Glorieux ; Laure Duquesne, Responsable de la Jeune Chambre Economique de Versailles ; Nicolas Lefevere, Vice-Président de la JCEF délégué aux relations internationales.

Golf de Saint-Nom
Le Vivendi Trophy with Severiano Ballesteros

A la veille de l'ouverture du Vivendi Trophy with Ballesteros, nous avons demandé à l'organisateur, Canal+Events, en la personne de son Président, Jean-Louis Dutaret (JLD) et au directeur du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche, Philippe Archambaud (PA), de faire le point.

GA : Filiale événement et marketing du groupe Canal+, Canal+ Events se lance, après le tennis, dans l'organisation d'une épreuve de golf du PGA European Tour. Pourquoi le golf et pourquoi Saint-Nom-la-Bretèche ?

JLD : Pour Canal+, diffuseur de tous les événements de golf français et internationaux, il était naturel de s'investir dans l'organisation d'un événement de golf à travers sa filiale événementielle, Canal + Events. Quand le Tour Européen nous a proposé de reprendre une date du circuit et de monter en France un match play sur le modèle du célèbre Seve Trophy, nous avons immédiatement saisi cette occasion unique de poursuivre l'action menée par Severiano Ballesteros. Canal+Events met ainsi un autre grand tournoi masculin français, renforçant le positionnement de la France comme territoire légitime du golf, alors que notre pays postule pour l'organisation de la Ryder Cup. Quant au golf de St-Nom-la-Bretèche, c'est un nom qui résonne immédiatement dans le monde du golf, par sa notoriété internationale, son histoire et sa légitimité de parcours de championnat.

GA : L'épreuve proposée par Canal+ Events associé à Vivendi diffère de la formule classique du Trophée Lancôme. Pouvez-vous nous en dire plus ? Pensez-vous que le public sera au rendez-vous ?

JLD : Le Vivendi Trophy with Severiano Ballesteros se joue sur quatre jours et oppose deux équipes de 10 joueurs représentant d'un côté l'équipe d'Europe Continentale et de l'autre, l'équipe de Grande-Bretagne & Irlande. La formule galvanisante du match play, avec son suspense et ses grands enjeux, nous a tout de suite séduits. C'est le golf autrement, celui de la Ryder Cup avec encore plus d'enthousiasme, de stratégie, de supporters… Un spectacle très intense qui, j'en suis sûr, va plaire au public. Le choix de la date, le lieu, la qualité des joueurs présents seront également garants du succès de ce grand rendez-vous.

GA : Même si le plateau n'est pas encore connu à la date d'impression du magazine, pouvez-vous nous indiquer quelques noms des joueurs qui devraient être présents ?

JLD : Les équipes définitives ne seront connues que le 14 septembre. Mais certains joueurs pressentis ont déjà manifesté leur volonté de participer au Vivendi Trophy with Severiano Ballesteros. Je pense notamment à Henrik Stenson, actuellement n°1 de l'équipe d'Europe Continentale ou encore Lee Westwood, un des chefs de file de l'équipe de Grande Bretagne & Irlande. Colin Montgomerie, ambassadeur de l'événement et capitaine de Ryder Cup, sera présent. L'occasion pour lui d'observer les joueurs et les deux capitaines, Thomas Björn et Paul McGinley, avant l'échéance de la prochaine Ryder Cup.

GA : Cette épreuve sera proposée en alternance avec le Vivendi Celebrity Trophy. Pourquoi cette alternance et quelle en sera son organisation ?

JLD : Cette alternance est tout d'abord dictée par une logique sportive, les joueurs étant mobilisés tous les deux ans par la Ryder Cup. Le Vivendi Celebrity Trophy, qui aura lieu une semaine avant la Ryder Cup, associera pros de golf et personnalités. Ce format est très lié à l'univers de Vivendi, le partenaire titre qui, ne l'oublions pas, est non seulement un des grands groupes du CAC 40 mais aussi le leader mondial du divertissement et de la communication.

GA : Le Golf de Saint-Nom-la-Bretèche a eu 50 ans cette année. Il va accueillir à nouveau une grande compétition. Quelle est l'ambiance à quelques jours du premier départ ?

PA : L'effervescence est à son maximum pour être prêt. Fidèle à sa grande tradition, le golf de Saint-Nom-la-Bretèche veut être à la hauteur de cet événement. Il y a une motivation maximale des équipes.

GA : Accueillir une épreuve de la PGA exige une préparation et une organisation particulière, je suppose. Pouvez-vous nous en dire plus ?

PA : Nous avons commencé à travailler sur cet événement il y a un an mais de manière plus active depuis six mois. Nous avons eu la visite régulière du circuit européen pour nous aider à mettre le parcours au standard du circuit. C'est à dire étudier la tonte du fairway, la préparation du gazon, la qualité des obstacles et adapter la longueur du parcours. Le jeu a évolué donc le standard du circuit européen a évolué. Mais nous n'avons pas eu de transformation majeure car notre parcours a évolué régulièrement. Le golf a eu une politique d'amélioration constante du parcours.

GA : Durant le tournoi, quel rôle jouera le Golf, quelles seront ses responsabilités ?

PA : Notre premier rôle, rôle essentiel, est de mettre à la disposition des joueurs une surface de jeu exemplaire. L'action du greenkeeper et des jardiniers est primordiale. Nos équipes seront renforcées par celles des golfs alentours. Nous aurons également un rôle d'assistance technique de la société qui s'est vu confier l'accueil des joueurs, du public et des invités.

GA : Que pensez-vous de la formule Vivendi Trophy with Severiano Ballesteros ?

PA : Cette formule de match play est très attractive et donne la garantie d'avoir les meilleurs joueurs européens du moment.

Principales décisions des séances du conseil municipal

Les décisions du conseil municipal sont affichées sous 8 jours, conformément à la loi. Elles sont, de plus, publiées sur le site internet de la ville. Nous rappelons qu'un procès-verbal retraçant les débats est à la disposition du public, après approbation par le conseil, dans un registre prévu à cet effet.

Séance du 14 mai 2009

A l'invitation de Mme le Maire, en préambule de la séance intervention de Mme DE NAUROIS pour l'APPVPA et de M. COLIN, Maire de Noisy-le-Roi et Président de l'APPVPA, afin de présenter le rôle de l'association pour le territoire de la Plaine de Versailles.

Etaient présents : Mmes Wajsblat Manuelle, Allibert Christine, Drain Marie-Pierre, Roulot Patricia, Vialatel Marie-José, Boulais Debra, Melle Grislain Marie, Pereda Caroline, Mazars-Ferrarone Muriel, Testas Ingrid, Baz Inge, Perrier Claude,
MM. Didier Bruno, Chivot Philippe, Ghez Christian, Chanzy Bertrand, Verguin Bertrand, Mercier Jacques, Naguet Hervé, Sebaoun Serge, Debarle Christophe, Rousset Gérard, Bachmann Michel,

Procurations : Mme Labbe Maria à M. Sebaoun Serge, Mme Fehrenbacher à Mme Roulot Patricia, M. Vaurie André à Mme Testas Ingrid

Absent : M. Martineau Bernard

Secrétaire de séance : Mme Vialatel Marie-José

• Affectation du résultat du Compte Administratif 2008 de la Commune

Madame ROULOT, rappelle que par délibération en date du 12 mars 2009, le Conseil municipal a approuvé le compte administratif 2008 de la Commune et indique que l'excédent ordinaire dégagé de la section de fonctionnement, soit 2 359 764,70 € doit être affecté durant l'exercice 2009.
La section d'investissement enregistre un excédent de 292 032, 00 €. Cependant, compte tenu des restes à réaliser en dépenses (653 562, 04 €) et en recettes d'investissement (150 000, 00 €), il en résulte un déficit de - 211 530, 04 € qu'il convient de combler. Il est proposé de couvrir ce déficit d'investissement, soit 211 530, 04 €, en inscrivant les crédits correspondants au compte 1068 et de conserver le solde en section de fonctionnement, soit :

Compte 001 : excédent d'investissement reporté	292 032, 00 €
Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	211 530, 04 €
Compte 002 : excédent de fonctionnement reporté	2 148 234, 66 €

Vote à l'unanimité

• Marché d'entretien et de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux de signalisation tricolore

Le marché conclu en 2006, avec l'entreprise VIOLA concernant l'entretien du réseau d'éclairage public et la signalisation tricolore, pour une durée maximale de trois ans arrive à échéance à la fin du mois de mai 2009. Il a donc été procédé à une nouvelle consultation par voie d'appel d'offres en mars dernier, sous la forme d'un marché à bon de commandes. Ce marché à bons de commandes ne présente ni minimum ni maximum comme l'autorise désormais le code des marchés publics.
La Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 mai dernier a décidé d'attribuer le marché pour une période d'un an renouvelable trois fois pour la même durée à l'entreprise INEO SUEZ présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de sélection des offres fixés dans le règlement de la consultation.
Le Conseil Municipal décide d'autoriser Mme le Maire à signer le marché concernant intervention pour l'entretien et la modernisation du réseau d'éclairage public et de la signalisation tricolore.

Vote à l'unanimité

• Subvention auprès du Conseil Général pour l'exploitation des lignes de bus régulières pour le rabattement sur la gare pour 2008

Le Conseil général des Yvelines accorde des aides aux collectivités Yvelinoises pour combler tout ou partie du déficit lié au fonctionnement des lignes régulières de transports en commun routiers de voyageurs.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide du Conseil Général, plusieurs conditions sont requises :
- La ligne doit être agréée "carte orange";
- La ligne doit effectuer au moins deux allers et deux retours par jour sur l'ensemble de l'itinéraire, avec un rabattement sur au moins une gare ferrée, et une desserte minimum de trois communes dans les Yvelines ;
- Un conventionnement financier entre l'exploitant et la collectivité doit être signé dès la mise en service de la ligne ;
- Le taux de couverture économique de la ligne (ratio recettes / dépenses) doit être égal ou supérieur à 40 %. Pour l'aide incitative, ce ratio minimum n'est pas exigé.

Deux types d'aides existent. La première, dite "incitative" est réservée aux lignes nouvellement créées (de un à trois ans de mise en service). La seconde dite "permanente" est réservée aux lignes ayant plus de trois ans d'existence. Dans la mesure où les lignes 043 et 044 répondent aux conditions de subventionnement, l'assemblée municipale décide de solliciter auprès du Département l'aide au transport routier de voyageurs pour les lignes au titre de 2008.

Vote à l'unanimité

• Subvention auprès du Conseil Général des Yvelines pour les Travaux dans les établissements scolaires

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que des travaux de réfection dans les établissements scolaires ont été inscrits au Budget Supplémentaire 2009 :
- Ecole maternelle Jean de la Fontaine : travaux de réfection du revêtement de la cour de récréation et aménagement divers. Le budget affecté à cette opération est de : 30 000 €
- Ecole élémentaire Pasteur : travaux de réfection du revêtement de la cour de récréation et aménagement divers. Le budget affecté à cette opération est de : 81 000 €
- Ecole élémentaire Pasteur : travaux de remplacement des fenêtres du gymnase et des logements. Le budget affecté à cette opération est de : 30 000 €

Des consultations seront lancées ultérieurement afin de désigner les entreprises en charge des travaux. Elle informe, ensuite, que tous travaux de construction, d'extension, de réhabilitation ou de restructuration d'écoles primaires et/ou maternelles sont éligibles à une aide départementale spécifique. Cette aide correspond à 15% d'un plafond de dépense subventionnable de 550 000 € HT.

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général des Yvelines, une subvention au taux maximum pour financer les travaux prévus par la Ville dans le cadre des opérations susvisées.

Vote à l'unanimité

Séance du 25 juin 2009

Etaient présents : Mmes Wajsblat Manuelle, Allibert Christine, Drain Marie-Pierre, Vialatel Marie-José, Labbé Maria, Mazars-Ferrarone Muriel, Boulais Debra, Fehrenbacher Sylvie, Grislain Marie, Péréda Caroline, Testas Ingrid, Baz Inge, Perrier Claude,
MM Didier Bruno, Chivot Philippe, Chanzy Bertrand, Debarle Christophe, Naguet Hervé, Verguin Bertrand, Rousset Gérard, Sébaoun Serge, Mercier Jacques,

Procurations : Mme Roulot Patricia à Mme Allibert Christine, M. Ghez Christian à Mme Wajsblat Manuelle, M. Vaurie André à Mme Baz Inge, M. Martineau Bernard à Mme Perrier Claude, M. Bachmann Michel à Mme Testas Ingrid

Secrétaire de séance : Mme Allibert Christine

• Taxe d'habitation – institution d'un abattement à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides

Mme le Maire informe le Conseil Municipal des dispositions de l'article 1411-II-3 bis du Code Général des Impôts qui permettent d'instituer un abattement de 10 % s'appliquant sur la valeur locative de l'habitation principale

des personnes handicapées ou invalides.
Cet abattement est égal à 10 % de la valeur locative moyenne des habitations de la commune.
Les personnes concernées doivent remplir une des conditions suivantes :
- être titulaire de l'allocation supplémentaire mentionnée à l'article L.815-3 du Code de la Sécurité Sociale, devenu l'article L.815-24 du Code de la Sécurité Sociale ;
- être titulaire de l'allocation pour adultes handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du Code de la Sécurité Sociale ;
- être atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence (DB 6 D 4233 n°20 à 24) ;
- être titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du Code de l'action sociale et des Familles.
L'abattement est également applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement les conditions précitées mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures qui satisfont à une au moins des conditions précitées.

Vote à l'unanimité

• Marché à bons de commande de la Voirie – Entretien, grosses réparations et travaux neufs

M. CHIVOT rappelle qu'il appartient à la Ville d'entretenir la voirie appartenant au domaine public communal. C'est pourquoi un appel d'offres ouvert a été lancé par la commune pour l'entretien, les grosses réparations ainsi que la réalisation de travaux neufs sur la voirie communale.
Ce marché sera conclu pour une durée allant de sa date de notification au 31/12/2009, puis renouvelable trois fois pour une période d'un an. Ce marché à bon de commande ne présente ni minimum ni maximum comme l'autorise désormais le code des marchés publics.
Ainsi au terme de la publicité envoyée au BOAMP ainsi qu'au JOUE le 20 avril 2009, 5 dossiers ont été déposés dans les délais.

Après un examen attentif des candidatures reçues, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 juin 2009 a décidé d'agréer les cinq entreprises ayant remis une offre dans les délais. La Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 juin dernier a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA, qui présentait l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de sélection des offres fixés dans le règlement de la consultation.

A l'unanimité, LE CONSEIL MUNICIPAL, autorise Mme le Maire à signer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

• Orientations stratégiques en matière de politique foncière et de l'habitat

M. DIDIER, Maire-Adjoint à l'urbanisme rappelle que la réalisation du parc de Galie et l'évolution démographique constatée lors du dernier recensement mettent en exergue la nécessité d'initier une politique de l'habitat forte esquissée dans le rapport de présentation du PLU approuvé le 13/02/2007.
En effet, la structure des logements nonnais-brétèchois exclue, de fait, les jeunes et les jeunes ménages ainsi que les personnes âgées.
Le potentiel foncier inoccupé, valorisé par les travaux imminents de la déviation de la RD 307 en terme d'accessibilité pour le parc d'activité et de structuration du village pour les terrains de tennis, confortent la municipalité dans leur souhait de saisir cette opportunité pour affirmer une politique de l'habitat volontariste faute de Plan Local d'Habitat Intercommunal (PLHI).
Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la révision du PLU prescrite fin 2008.
Conformément à l'avis de la Commission Urbanisme réunie le 11 juin dernier, il est donc proposé au Conseil Municipal d'adopter les orientations de la commune en matière de politique foncière.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, par 21 voix Pour et 6 Voix Contre (Ingrid Testas, André Vaurie, Inge Baz, Bernard Marineau, Claude Perrier, Michel Bachmann),
DECIDE :
- De considérer comme stratégiques les parcelles AN50 (AUcd+UL) et les parcelles AB 292 et AB305(UE),
- De considérer que la parcelle AN50 a vocation à accueillir de préférence tout projet répondant à la nécessité de diversifier l'offre de logements en direction des personnes âgées et des jeunes par la création de petits logements et d'améliorer l'offre d'équipements publics,
- D'examiner l'institution de toutes servitudes utiles conformément à l'article L123-2 du code de l'urbanisme,
- De considérer qu'il convient de compléter l'offre d'équipements publics en matière sportive et de loisirs,
- De favoriser tout projet qui apportera une offre de services complémentaires,
- De développer des projets qui préserveront le caractère architectural et environnemental de la commune,
- De promouvoir et réaliser toute action permettant d'améliorer les liens entre les quartiers et les activités de la commune.

• Participation financière des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques maternelles et élémentaires à compter du 1er /09/2009

Mme DRAIN rappelle qu'il y a lieu de fixer le montant, pour l'année en cours, de la participation financière des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement pour les enfants accueillis dans les écoles publiques à Saint-Nom-la-Bretèche.
La délibération n°2007-10/63 du 9 octobre 2007 fixait la participation des communes de résidence, comme suit : Ecole maternelle : 973 €
Ecole élémentaire : 488 €
Dans la mesure où les bases de calcul transmises par l'Union des Maires des Yvelines (UMY) restent inchangées pour l'année scolaire 2009-2010, il est proposé à l'assemblée de maintenir la participation financière des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles publiques, telle qu'adoptée précédemment.

Vote à l'unanimité.

• Tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er/09/2009

Mme Drain rappelle l'avis favorable de la Commission Enfance et Solidarité en date du 10 juin 2009,
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur :

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, par 21 voix Pour et 6 Abstentions (Ingrid Testas, André Vaurie, Inge Baz, Bernard Marineau, Claude Perrier, Michel Bachmann),

DECIDE une augmentation de la participation des familles aux repas servis dans les restaurants scolaires de 2,5%,
FIXE qu'à compter du 1er septembre 2009 :

Le prix du repas régulier sera de	3,80 €
Le prix du repas exceptionnel sera de	5,35 €

• Tarifs de la garderie périscolaire à compter du 1er/09/2009

Mme DRAIN rappelle que depuis le 1er septembre 2007, les tarifs de la garderie périscolaire sont fixés ainsi qu'il suit :
- 2,50 € pour la garderie du matin (7h30-8h30)
- 4,50 € pour la garderie du soir (16h30-19h00)
- 6,00 € de pénalité de retard le soir à compter du premier quart d'heure.
Au vu du montant de la dernière revalorisation appliquée (25%), et de la proposition d'augmentation des tarifs de la restauration scolaire, il est proposé de maintenir les tarifs actuels malgré les coûts supplémentaires générés par l'ouverture de la nouvelle garderie maternelle.
Une réflexion sur l'harmonisation des tarifs de la garderie sera cependant nécessaire dans un avenir proche au vu des disparités constatées entre les tarifs du matin et du soir.
Mme Drain rappelle que la Commission Enfance et Solidarité en date du 10 juin 2009 a donné un avis favorable.

Vote à l'unanimité.

• Tarifs des études surveillées à compter du 1er/09/2009

L'assemblée est appelée à se prononcer sur le maintien du montant de la participation des familles à l'étude surveillée à compter du 1er septembre 2009, comme suit :

Le mois de septembre à :	25,95 €
Le 1er trimestre comprenant les mois d'octobre, novembre, décembre à :	77,85 €
Le 2ème trimestre comprenant les mois de janvier, février, mars à :	77,85 €
Le 3ème trimestre comprenant les mois d'avril, mai, juin à :	77,85 €

Mme Drain rappelle que la Commission Enfance et Solidarité en date du 10 juin 2009 a donné un avis favorable.

Vote à l'unanimité.

TAXI IGLESIAS

COMMUNE DE STATIONNEMENT
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

06 23 55 12 32

CB et AMEX acceptée
Véhicule climatisé
de 1 à 7 places

TOUTES DISTANCES
24H/24

Peinture Décorative
Alexandra Genin

réalise :
patines - stucco
chaux ferrée ou brossée
faux bois - faux marbre
fausse pierre - dorure

12, route de Sainte Gemme - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél.: 06 07 51 37 38
a_genin@yahoo.fr
www.alexandragenin.com

Pose de carrelage, parquet.

Dallage.
Petite maçonnerie.

Christophe Issner

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
06.86.84.02.14

Pressing de l'Église
TRAVAIL ARTISANAL - TRADITIONAL METHOD

Nettoyage à Sec dans la journée
Service retouche rapide
Location d'Aubes
Dry cleaning daily service
Rapid alternation/sewing
Robes for rent

4, rue Charles de Gaulle
Tél.: 01 30 56 69 36

S.N.B Peinture

Peinture
Décoration
Ravalement
Revêtement
sols et murs

Nouveau à Saint-Nom

Coûts et délais étudiés

Port.: 06 79 47 62 77
e-mail : snbpeinture@aol.com
2, allée Saint Fiacre - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Commerçants, artisans,
si vous voulez paraître dans ce magazine municipal prenez contact avec la Société StudioGraph au 01 30 80 40 06

Expression libre

"Conformément à l'article L2121-27-1 du code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus, un espace est réservé dans le bulletin d'information générale à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Union pour Saint-Nom-la-Bretèche

Nos impôts

Le numéro n°19 de Grand Angle (mars 2009) titrait majestueusement en couverture "A quoi servent nos impôts".
Cette municipalité n'ayant pas, à ce jour, réalisé grand-chose nous nous permettrons quelques remarques sur les premiers travaux accomplis rue Charles de Gaulle et route de Saint-Germain, travaux qui consomment bien entendu nos impôts.

1. Rue Charles de Gaulle

Il a été décidé de déplacer l'abribus de quelques dizaines de mètres pour la modique somme de 25 423,49 € TTC. Or, cet abribus avait été réalisé et mis en place en 2006 par notre équipe pour 6 300 € TTC (chiffre tiré du Grand Angle de mars 2009).
Comment, alors, la municipalité peut-elle écrire que l'unique offre remise dans les délais par la société EIFFAGE s'est avérée économiquement satisfaisante ?
Nous vous laissons le soin de chercher l'erreur et nous vous remercions de votre infinie générosité pour avoir contribué, par vos impôts, à cette brillante réalisation.

2. Route de Saint-Germain

Au sujet de la voirie route de Saint-Germain, vous avez remarqué ces travaux dont le but est sans doute de limiter la vitesse et le trafic au sein du village.
Si sur le principe nous y sommes favorables, sur l'opportunité de la réalisation ne pensez-vous pas qu'il eût été judicieux d'attendre l'ouverture de la déviation de la RD 307, désormais assurée, avant de rétrécir l'accès vers Saint-Germain-en-Laye ?

Septembre, période de reprise du trafic sera un bon juge.

En tout état de cause ces travaux ont nécessité de très lourds engins genre "bulldozer-marteau-piqueur" qui ont opéré fort près d'habitations particulières et commerçantes.
Nous osons espérer qu'un constat des lieux a été réalisé par d'éminents spécialistes avant le début des travaux, et en particulier au niveau du fameux mur du château, afin d'éviter un nouveau procès.
Nous avons identifié un de ces redoutables engins en pleine action à moins d'un demi mètre du mur. La jurisprudence locale nous aurait plutôt suggéré de travailler à la "petite cuillère" dans cet endroit.

L'interrogation de quelques riverains nous fait douter de l'existence d'un tel constat.

Dommage…

Information sécheresse

Pourquoi ne pas avoir utilisé les journaux électroniques d'information pour annoncer l'entrée en vigueur des mesures de limitation des usages de l'eau prises dès le 31 juillet ?
Pourquoi le site Internet ne précise-t-il pas cette entrée en vigueur ?

Droits de réponse : Antenne relais et Internet

1. Antenne relais Orange

L'Adjoint en charge écrivait en juin dernier : "*Orange s'engage à ne pas installer contre notre gré l'antenne relais à l'emplacement initialement prévu, le long du stade de football. En échange de quoi, la commune doit proposer différentes alternatives potentielles pour l'emplacement du pylône*".

L'équipe en place aurait-elle donc enfin admis la nécessité d'un nouvel émetteur ?
Nécessité qu'elle avait toujours contesté jusqu'ici !

2. Internet

Sous la même plume, il est indiqué que les résidents du Golf et du domaine des Trois Cotés ne sont pas concernés par l'amélioration actuelle du débit.
L'auteur précise : "*Cette situation résulte d'une décision prise par la commune avant mars 2008.*" (comprendre : par la précédente municipalité).
Ceci est exact.

Mais ce qui est passé sous silence, ce sont les raisons qui nous avaient conduit à prendre cette décision, raisons pourtant exposées le 18 décembre 2007 en Conseil municipal, et décision votée par les trois opposants aujourd'hui aux affaires.

D'une part - et ce n'est pas le motif décisif -, ces résidents raccordés au NRA (Nœud de RAccordement) de Noisy-le-Roi, bénéficiaient déjà d'un meilleur débit que beaucoup d'abonnés du bourg.

Mais l'argument déterminant est que pour faire profiter ces mêmes résidents des nouvelles installations du NRA de Saint-Nom, il est logique et nécessaire de créer de nouveaux fourreaux afin d'optimiser la longueur des câbles et donc le débit.

Et ces fourreaux doivent passer sous, et le long, des deux déviations RD 307 et RD 98 !

À l'évidence, ces travaux devaient être différés, afin de les coordonner avec ceux des futurs aménagements routiers.

Cela va mieux en le disant !

LISTE UNION POUR
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Ingrid TESTAS, André VAURIE,
Inge BAZ, Bernard MARTINEAU,
Claude PERRIER, Michel BACHMANN

évolution

Centre Village - Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

01 34 62 07 17

Dames - Messieurs - Enfants

Mèches - Balayage - Bi Color - Manucure sur R.V

Ouvert mardi
9h-12h - 14h-18h
mercredi - jeudi :
9h-12h - 14h-19h
Non stop le vendredi 9h-19h
et le samedi 9h-18h

s.e.e PERIER

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
COUVERTURE
CLIMATISATION
VMC
CARRELAGE
PETITE MAÇONNERIE

Tél.: 01 34 62 54 27
Fax: 01 34 62 55 93

62 bis, rue Charles de Gaulle - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
E-mail : see.perier@wanadoo.fr

Animal Center

Centre Commercial La Tuilerie - RD 307 - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Eukanuba

PURINA PRO PLAN

ROYAL CANIN

Techni-Cal

RONGIS

JBL

VERSELE-LAGA

SCIENCE PLAN

01.34.62.90.63

www.animal-center.fr

Au service des animaux de compagnie depuis + de 30 ans.

Alimentation, accessoires et hygiène.
Cages, Niches, Aquariums, etc

Nos autres Centres à votre disposition

Animal Center
78310 Coignières
01 34 61 69 12
Présentation d'animaux
7 jours/7

Animal Center
78380 Bougival
01 39 69 92 41
Du mardi au samedi

Body Concept 78

POWER PLATE

POWER PLATE, une technologie de pointe, des résultats scientifiquement prouvés.

Simple, efficace et sans efforts... en 30 mn de vibrations, vous obtenez les mêmes résultats qu'en 1h30 d'exercices physiques en salle.

La power plate agit sur la tonification musculaire, l'amincissement, le raffermissement et la cellulite.

18, rue Charles de Gaulle (parking de l'église)
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
06 72 34 55 14 (sur RDV entre 8h30 et 20h)
email : powerplate78@yahoo.fr

Venez essayer :
une séance d'essai gratuite
Estelle Boré - Studio Power Plate de St-Nom-la-Bretèche

En Île-de-France, l'accueil c'est Capital.

La mobilité est entrée dans les mœurs comme une culture. D'ailleurs, 40 % des flux migratoires concernent notre région. La fixité exclut, la mobilité intègre. Notre rôle d'accueil et nos actions comme vecteurs d'intégration ont été reconnus au plus haut niveau de l'État lors du dernier congrès des AVF à Montpellier.

Ici, à Saint-Nom-la-Bretèche, nous nous efforçons de "repérer" tous les nouveaux arrivants. Le réseau d'accueillantes opère par quartier et notre brochure distribuée dans tous les foyers offre une bonne lisibilité de notre action d'accueil, que nous nous efforçons d'adapter au mieux de la demande avec les ateliers du soir : peinture sur porcelaine et tango argentin en couple. Également cette année deux activités le samedi : le footing et pour les amateurs de bridge, une donne commentée par mois.
Avant le traditionnel cocktail de bienvenue, offert par la municipalité et préparé par les accueillantes, nous vous proposons de faire connaissance, nouveaux et anciens nonnais-bretéchois lors d'un tournoi de pétanque organisé le samedi 26 septembre.

Plusieurs actions très fédératives ont lieu au cours de l'année :

- Café-rencontre mensuel,
- Journée du Nouvel Arrivant,
- Fête des Voisins,
- Fête du village.

Parmi nos activités régulières, les ateliers manuels à thème connaissent un vrai succès, tant par la qualité des participantes que par la richesse de créer en bonne compagnie et convivialité. La création s'appuie alors sur les conseils échangés et une meilleure connaissance de l'autre. Une exposition a clôturé la saison. Un atelier manuel libre, sans animateur, est mis en place le lundi après-midi dès la rentrée.
Autre grand succès : les visites d'entreprises de notre région. La première de cette nouvelle saison aura lieu au Centre de tri des déchets de Thiverval-Grignon le jeudi 22 octobre.

Tournoi de Pétanque
Ouvert à tous
Samedi 26 septembre 2009
Rendez-vous à 14 h 15 à l'Espace JKM
Inscription avant le 24 septembre
34 62 59 22

A très bientôt le plaisir de vous accueillir à l'une ou l'autre de nos activités, dont le programme complet est consultable sur le site www.office-stnom.org

Agenda

Tuesday 29th September
Welcoming session for our foreign residents

Café-rencontre et permanence, le mardi de 9h30 à 11h30 à la Maison des Associations

- 8 septembre
  Présentation des activités
- 13 octobre
  Libres propos
- 10 novembre
  Libres propos
- 8 décembre
  Escapade en Amérique latine

Samedi 26 septembre
Tournoi de pétanque

Samedi 17 octobre
Journée du Nouvel Arrivant

Jeudi 22 octobre
Visite du Centre de tri des déchets

Renseignements au 01 34 62 59 22 ou par mail avfsaintnom@gmail.com

S.P.C.E. Choron

Gaz de France Dolcevita — Partenaire Gaz naturel d'EDF — Professionnel du Gaz (Gaz naturel - Gaz propane)

Plomberie - Sanitaire
- Chauffage Central (Gaz de France)
- Remplacement de Chaudière

Électricité générale
- Chauffage électrique
(Technologie par courant porteur pour réduction de l'abonnement EDF)

Climatisation & ventilation. Pompes à chaleur

Adoucisseur

Vrai ou faux ?

L'adoucissement a-t'il une influence sur la qualité de l'eau potable ?

NON : L'adoucissement sur résine fait partie des procédés reconnus par le Ministère de la Santé pour les eaux destinées à la consommation humaine. D'ailleurs, certaines agglomérations procèdent à l'adoucissement partiel sur résine de l'eau captée avant de la redistribuer dans les foyers.

Résumé

L'adoucissement est une méthode radicale pour enlever le calcaire de l'eau et supprimer l'antartrage. L'adoucissement de l'eau s'effectue par passage sur des résines échangeuses d'ions, et le résultat est mesurable par l'analyse de l'eau.

L'échange d'ions permet de remplacer les cations calcium et magnésium qui précipitent sous forme de tartre par des ions sodium inoffensifs. Lorsque les résines sont saturées, on les régénère avec une saumure et on les rince ensuite.

POSE DE CARRELAGE SUR TOUTE SURFACE

24, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

SHOW ROOM

Tél.: **01.30.56.71.87**
Fax : 01.30.80.48.95

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

VOTRE AGENCE DE VOYAGES
ST NOM LA BRETECHE VOYAGES
10, rue Michel Perot
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01 34 62 12 34
Fax : 01 30 56 51 02
N° IATA 20222042
33, boulevard F. Hostachy
78290 Croissy sur Seine
Tél.: 01 30 15 06 06
Fax : 01 30 15 06 02
N° IATA 20226323

PRESSING Fer Plait

Teinturerie traditionnelle
Blanchisserie personnalisée
Spécialiste pour l'entretien des Tissus d'ameublement
Tapis, Peaux & Moquette
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Tél./Fax : 01 30 80 23 88

Association Sportive de Tennis de Saint-Nom-la-Bretèche

La première quinzaine de juin a été le théâtre de notre tournoi Open 2009 qui a réuni environ 240 participants.
En simple Messieurs seniors, c'est Sébastien Proisy (1/6 - T.C. Fédération) qui l'a emporté face à Cédric Barras (0 - T.C. Plaisir) sur le score de 6/3 6/2. C'est la première fois qu'un habitant de Saint-Nom-la-Bretèche remporte le tournoi open ; toutes nos félicitations Sébastien.
En simple Dames seniors, Chloé Barry (-2/6 - T .C. Plaisir) remporte le trophée pour la seconde année consécutive en battant Cécile Duriez (1/6 - T.C. Bailly-Noisy) sur le score serré de 7/6 7/5.
Chez les Messieurs + de 45 ans Vincent Jacob (15/3 - T.C. St François d'Assise) bat en finale Laurent Barnier (15/2 - Dassault aviation) 6/2 6/3.
En raison d'une météo peu clémente et du faible nombre d'inscrites l'épreuve Dames + de 35 ans a dû être annulée.
On signalera que la meilleure progression d'un joueur de l'AST St-Nom est à mettre à l'actif d'Yves Hervé (30/4) qui a passé 5 tours en + de 45 ans en "perfant" à 30/1 et à 15/5.

A l'occasion des finales, les membres et amis du club se sont retrouvés autour d'un déjeuner convivial.

La saison qui s'achève a vu nos équipes adultes et jeunes se maintenir globalement dans leurs divisions respectives.
Début septembre notre tournoi jeunes (Grand Prix des Jeunes Henri Cochet) clôturera la saison 2008/2009. Il verra s'affronter les garçons des catégories 13-14 ans et 15-16 ans.
Nous vous attendons très nombreux, après des vacances bien méritées, à la journée des Associations et au cours de nos permanences au club du samedi matin de 10h à 12h pour les inscriptions et réinscriptions de vos enfants à l'école de tennis.

Amitiés sportives

Le Bureau

Judo Club
Le premier Ceinture Noire 4ème dan de St Nom

Félicitations à Rodolphe Robineau pour avoir brillamment obtenu le haut grade de CN 4ème dan de Judo. Rodolphe a en effet obtenu les félicitations du jury pour la partie technique (les 'kata') qu'il est fier de partager avec ses partenaires d'entraînement : Julien Remond CN 2ème dan (pour le Kimeno Kata : Kata des défenses, à mains nues et au sabre) et Alain Boucher CN 1er dan (pour le Gonosen : kata des contres prises).

Gary GOFFROY Philippe JACOMIN Rodolphe ROBINEAU

Bravo aussi au jeune papa Gary Goffroy : le troisième CN 2ème dan de Judo de St Nom.
Pour gravir les "dan" de la Ceinture Noire, la maîtrise des techniques est plus importante que la forme physique.
La Ligue des Yvelines de Judo a remarqué que notre club obtenait 100% de réussite, dès le premier passage, dans les épreuves techniques de la Ceinture Noire et nous a donc référencé, depuis plusieurs années, pour la formation technique des Ceintures Noires du département (dernier stage le 15 mars 2009).
Maître Philippe Jacomin va en effet régulièrement au Japon (la dernière fois il a emmené neuf CN de St-Nom) pour approfondir le Judo traditionnel dont une devise pourrait être :

que l'on peut traduire par l'Esprit impose le travail de la Technique pour que le Corps se développe

Bravo encore à nos nouveaux promus, et je vois déjà d'autres judokas qui poussent derrière…

Amitiés internationales

"A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes tous prêts à partir en vacances, mais il faut déjà penser à la rentrée. Nous avons eu une fin de saison bien active, avec pour point culminant la visite des châteaux de Langeais et de Villandry. Le programme des Amitiés pour la rentrée se finalise : beaucoup d'expositions très alléchantes ce trimestre : Renoir, Titien - Tintoret - Véronèse, Byzance, Rembrandt - Vermeer, il va falloir suivre !
Pour celles qui ne nous connaissent pas encore et qui seraient tentées de nous rejoindre, n'hésitez pas. Nous organisons des sorties culturelles dans Paris et les environs et nous sommes prêts à vous accueillir.
Contactez-nous au 01 34 62 82 84 et nous vous adresserons notre programme.
A bientôt !

Colette Eurieult, Présidente

Unafam Un autre regard

(Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques), association reconnue d'utilité publique, a pour objet d'aider les familles qui ont un proche atteint d'un trouble psychique.

"Ne restez pas seul !"

Le samedi 20 juin avec le docteur Patrice Van Amerongen, nous étions une vingtaine de parents, frères & sœurs et conjoints et nous avons échangé sur le thème :

Comment trouver la bonne distance vis-à-vis du proche, ou comment se protéger ?

Le samedi 16 janvier 2010 nous réfléchirons sur

La protection juridique de nos proches

les différents régimes de protection, le choix du mandataire (familial ou judiciaire) avec 2 intervenants : Mme Aguesse, tutrice libérale, et le Dr Patrice van Amerongen, psychiatre.

Si vous connaissez, dans votre entourage, une famille confrontée à cette situation et qui ne sait pas comment réagir, ou si, dans votre environnement professionnel ou associatif, vous êtes amené à côtoyer des personnes en situation de handicap psychique, et que vous vous sentez démuni ou inquiet, venez nous rencontrer :

Pour l'antenne "Saint Nom - Plaisir", une permanence d'écoute et d'accueil est organisée :

- à Saint-Nom-la-Bretèche, Maison des associations, 9 route de Saint Germain, le 3ème lundi de 17h à 19h (sauf vacances scolaires),
- à Plaisir, à l'antenne de quartier du centre social Flora Tristan, 21 rue de la Haise le 3ème mercredi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires),
- ou sur rendez-vous au 01 34 62 86 99.

Les permanences sont animées par des bénévoles UNAFAM, eux-même concernés par la maladie psychique de l'un de leurs proches et spécialement formés.

Philippe & Marie-Jo Delaplanche
Tél.: 01 34 62 86 99

Conservatoire de Musique et de Danse
Le conservatoire en fête

En ce chaud dimanche de juin, nous avons assisté à un magnifique spectacle : le gala de la classe de danse suivi d'un concert des élèves.
Autour du thème du Petit Prince, les danseuses et leur Petit Prince ont charmé nos yeux. Chaque tableau rivalisait de couleur et de grâce et nous avons suivi avec émerveillement les rencontres du Petit Prince avec le renard, avec la fleur, avec les petits moutons, avec le serpent, avec l'ivrogne ou la femme d'affaires…
Puis les danseurs cédèrent la place à nos musiciens. En cette fin d'année, nos oreilles ont été à la fête avec principalement de la musique d'ensemble : ensemble de flutes, de violons, de guitares, ateliers Jazz mélangeant guitares, flutes, batterie, contrebasse ou piano. La chorale des Petits Loups de St-Nom nous a réjoui car elle a non seulement chanté mais également mis en scènes divers titres accompagnés de différents instruments… Cette belle fête s'est terminée dans la joie avec le chœur Gospel.
Nous sommes heureux de vous retrouver pour la reprise des cours le 21septembre 2009.

DIP 307
Drogue - Information - Prévention

Plus de communes à "couvrir" que de bénévoles en Education à la Santé et Soutien à la Parentalité, et pourtant… le premier semestre de l'année 2009 a été extrêmement dense pour nos bénévoles de Villepreux, Chavenay, Saint-Nom-la-Bretèche, Feucherolles, Bailly et Noisy le Roi !
À Saint-Nom-la-Bretèche, l'année s'est terminée en fête le 19 juin, puisque, jusqu'au feu d'artifice, les joueurs étaient nombreux à participer à notre chamboule-tout "Santé et Citoyenneté" !
Plus tôt dans l'année, les trois Ateliers pour les Parents de nos neuf communes sur "la Confiance en soi et la Prise d'autonomie de nos enfants" ont eu un succès tel que leur reconduction est envisagée à Villepreux l'an prochain.
La conférence du 6 Avril 2009 "Alcoolisation excessive des jeunes ;Alcool - Plaisir/Danger" au Collège de la Quintinye a déplacé plus de 60 parents. Cette soirée était animée par J-P Couteron (Président du CODES et de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie), et par des témoins des AA (Alcooliques Anonymes), de Al-anon (pour l'entourage des Malades de l'Alcool) ainsi que de Al-Ateen (groupe de paroles pour enfants et ados des AA, présent à Versailles).

A retenir :
- surveillons les 1ères rencontres de nos jeunes avec l'alcool tant leur degré d'attente par rapport à l'alcool est fort !
- et apprenons à nos Ados à savoir s'échapper d'un groupe qui va manifestement s'alcooliser à outrance…

Notre Association souhaite être acteur dans les projets de prévention que Maria Labbé, Conseillère Municipale, mènera en 2009/2010 avec vos élus, le S.A.C.A, les Services de la Mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, les Associations de Parents, et tous ceux qui seront sollicités dans les prochains mois…

Brigitte Nollet, Présidente de DIP 307

Comité de jumelage du Pays-de-Gallie

Chavenay · Crespières · Rösrath · Feucherolles · Saint-Nom-la-Bretèche

Coupe de golf du Pays de Gallie

Fête du village

Stages dans la ville jumelle

En bref

Coupe de golf du Pays de Gallie

Une soixantaine de participants, dont une délégation de Rösrath, ont bravé le froid et le vent pour la traditionnelle coupe de golf du Pays-de-Gallie, organisée le 17 mai avec le concours de l'Association des golfeurs de Feucherolles sur son terrain. Un parcours amical sous le soleil de Seraincourt a réchauffé nos visiteurs le lendemain.

Fête du village

Était-ce le beau temps ou l'ambiance Country ? Toujours est-il que nos Bratwurst (saucisses grillées) et notre Kölsch (bière de Cologne), rapportées pour vous de Rösrath, ont connu un succès sans précédent !

Voyage culturel à Weimar

Une trentaine de participants de Rösrath et du Pays-de-Gallie, se sont retrouvés du 27 au 30 juin 2009 dans la région de Weimar (Thuringe) pour une rencontre culturelle et politique. Iéna et Erfurt étaient également au programme, que certains ont prolongé vers Dresde. Ils en parlent encore avec enthousiasme !

Stages dans la ville jumelle

Un chassé-croisé en juillet !
Anne-Charlotte Brusset a travaillé quatre semaines à Rösrath dans une entreprise de matériel médical, en profitant de l'hospitalité de Barbara et Horst Reuver, tandis que Marco, qui est attiré par la politique et le journalisme, a découvert la politique locale à la française sous la houlette de Manuelle Wajsblat et la vie quotidienne… dans la famille d'Anne-Charlotte puis chez Claire et Bruno Didier.
Il y a aussi Axel, qui travaille trois mois dans une banque de Rösrath dans le cadre des stages obligatoires dans son école de commerce. Le stage effectué en 2007 devait avoir un goût de revenez-y !

Nos prochains rendez-vous

Jeunes

Tennis

Nous accueillerons du 31 octobre au 3 novembre une trentaine de jeunes de Rösrath pour une rencontre tennistique en Pays-de-Gallie.

Culture

Voyage à Rothenburg

Un voyage prévu du 2 au 4 octobre 2009 permettra à une trentaine de participants de découvrir la ville fortifiée de Rothenburg-ob-der-Tauber, très beau témoignage de la Renaissance au nord-ouest de la Bavière, et une partie de la Franconie. L'effectif possible est limité, mais n'hésitez pas à nous signaler votre intérêt pour ce voyage.

Parcours d'artistes

C'est aussi une biennale : les années impaires, de nombreux artistes de Chavenay accueillent les visiteurs dans leurs ateliers. Cette manifestation a lieu les 12 et 13 septembre, et deux exposants de Rösrath y participent, invités chez des artistes locaux.

Contact

Patrick Léger 06 07 81 97 07,
info@pays-de-gallie.org

Rotary Club Saint-Nom-la-Bretèche

Oser et agir ensemble !

Telle est la devise choisie par le Président 2009-2010, Jean-Yves Danion. Mais pourquoi ?

La bonne volonté partagée par tous les Rotariens est matérialisée par des actions concrètes : brocante, banque alimentaire, marchés de Noël, fête du village… Le club s'efforce aussi de vous associer à des actions nouvelles et originales, pour rassembler les moyens nécessaires à nos actions caritatives : la salle de jeux du service pédiatrique de l'hôpital Mignot, dons à des associations locales, Polio +…

Au cours des semaines écoulées, deux associations nous ont présenté leurs actions, qui nous concernent tous :

- France Cancer Île-de-France propose de ne plus jeter les bouchons de liège. Ceux-ci sont récupérés, triés et vendus à un liégeur pour le recyclage. Les gains ainsi obtenus sont versés à la recherche sur le cancer. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.francecanceridf.org ou en nous contactant rp.rotary.snb@gmail.com.
- Choix Vital : Parole & Cancer®, branche française de la plus grande organisation mondiale de communication sur le cancer, Vital Options® International. "Des mots pour guérir les maux" : la parole est en effet l'un des moyens les plus simples et les plus efficaces pour lutter contre les stigmates de la maladie. Les groupes de parole sont libres d'accès et gratuits, dédiés à l'écoute des malades cancéreux ainsi qu'à leurs proches. Pour de plus amples informations, www.vitaloptions.org/fr

Nos prochaines manifestations :

- dimanche 13 septembre — Brocante de Saint-Nom-la-Bretèche
- mardi 17 novembre — Espoir en tête
- samedi 28 novembre — Banque alimentaire

Pour prendre contact :
01 34 62 06 73 ou
rp.rotary.snb@gmail.com
Pour nos actions
www.office-stnom.org

Solidarités Saint-Nom-la-Bretèche

La solidarité est le ciment qui lie tous les membres de la famille humaine. Elle implique une responsabilité d'assistance et d'entraide réciproques.
Elle permet aux hommes de mieux vivre ensemble avec leurs différences.

Depuis 2006, Solidarités Saint-Nom-la-Bretèche poursuit un triple objectif :
- informer notre village sur des actions de solidarité dans lesquelles s'investissent ses habitants et
- développer des contacts entre les habitants et les divers acteurs de la solidarité,
- organiser le forum des solidarités, prévu cette année le 27 mars 2010.

Nous voulons faire de ce forum un événement médiatique auquel participerait largement la population, pour vivre ensemble une **journée de la solidarité**.
Une course au trésor en équipe aura lieu la semaine précédente.
Elle sera une action d'éducation, d'ouverture à la solidarité et devrait permettre aux participants de mieux connaître les associations représentées à St-Nom.

Le forum sera très ludique et comportera de nombreuses animations permettant d'expérimenter la solidarité : parcours en tandem, le passager ayant les yeux bandés, montage vidéo des scouts sur leur séjour au Vietnam, parcours d'un immigré pour l'obtention des papiers, animations proposées par le Comité Catholique Contre la Faim (CCFD), le Comité Inter Mouvements Auprès des Evacués (CIMADE)…

Si ce thème vous intéresse, n'hésitez pas à venir
à la prochaine réunion de préparation du forum
le mardi 15 septembre à 20h30 à la maison des associations
ou appelez-nous.

L'association est ouverte à tous ceux qui partagent notre désir de mettre en actes la solidarité, qu'il s'agisse de soutien scolaire, handicap, logement, solidarité internationale, accueil, vestiaires, prison, etc.

12, rue du Clos de la Motte - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01.34.62.86.99 - Courriel : delaplanche@free.fr

Président : Philippe DELAPLANCHE
Trésorière : Dominique CHANZY
Secrétaire : Lorette ROUX

Club d'Œnologie

Cette année de vingtième anniversaire du club se clôturera par l'Assemblée Générale le 16 octobre. Au delà de l'obligation légale à toute association ce sera l'occasion d'évoquer tous les évènements festifs qui ont illustré cet anniversaire. Toutes ces célébrations n'ont pas seulement été utilisées pour une autosatisfaction qui pourrait être légitime mais aussi pour faire mieux connaître le club au risque de le rendre victime de son succès et surtout l'ouvrir sur le village chaque fois que cela fut possible comme Vins et Vignerons à Saint-Nom.
La vie du club va reprendre un cours normal à la rentrée avec le cours de base au complet pour former les débutants en œnologie, puis ce sera le voyage découverte début novembre et la succession traditionnelle des séances thématiques. Nous ne pouvons que souhaiter une longue vie au Club pour que se suivent d'autres anniversaires aussi festifs et agréables à boire.

Jean-Pierre Mouzat

Solidarités Nouvelles pour le Logement - Yvelines

• Aider des familles en situation précaire à se sortir d'une mauvaise passe en leur apportant un logement convenable,
• Les accompagner, les écouter et recréer avec elles un lien de voisinage,
• Préparer avec elles leur relogement durable.
C'est ainsi que l'on peut résumer les objectifs et la démarche de l'association SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement).

Dernière ligne droite pour le chantier de réhabilitation de la grange. La réception des deux logements devrait pouvoir être faite début octobre.
Nous devrions ainsi pouvoir faire la connaissance des futurs locataires lors d'une visite des lieux avant signature définitive de leur contrat avec SNL (qui inclut, rappelons le, un accompagnement par les bénévoles du groupe) avant la fin de l'année.
L'entrée dans les lieux de ces deux familles marquera pour notre groupe une étape importante. Nous allons en effet vivre l'expérience humaine de notre projet et nos bénévoles accompagnateurs ou "travaux" vont passer de la théorie de la démarche d'accompagnement SNL à sa mise en pratique.

Vous pourrez trouver toutes les informations sur notre association sur notre nouveau site www.snl78.fr, sur le site de la Mairie (rubrique "vie associative") ainsi que sur notre blog http://snl78stnom.blogspot.com/.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions.

Christian BAUME - 01.74.09.88.36
Dominique CHANZY - 01.34.62.18.41
J.C ROCHET - 01.74.09.88.89

Au Théâtre ce soir !

Dans le cadre d'un partenariat avec les communes de Bailly et Noisy-le-Roi, nous vous offrons la possibilité de sortir le soir avec l'association "Lecture et Culture" de Noisy-le-Roi. Il s'agit d'un choix de spectacles variés (pièces de théâtre, opéras, ballets, comédies musicales) proposés lorsqu'ils se produisent dans les théâtres des environs ou à Paris.
Pour profiter de ce service, une seule condition : être adhérent à la bibliothèque de Saint-Nom-la-Bretèche.
En effet, l'association noiséenne s'occupe de la billetterie (avec possibilité de tarif de groupe) et lorsque le spectacle est donné à Paris, un transport en bus est organisé.
Pour vous éviter tout déplacement à Noisy-le-Roi, vous pouvez retenir vos places et les récupérer à la Bibliothèque de Saint Nom où une permanence est assurée le samedi matin.
Pour tout renseignement, votre contact : Marie-France HARANG au 01.34.62.58.51

Le Club de l'Age d'Or
"Le temps des loisirs"

La fête du village du vendredi 19 juin s'est déroulée avec un assez beau temps et dans la bonne humeur.
Elle s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.
Nous remercions les pâtissières qui ont alimenté notre stand.

Notre sortie annuelle du 24 juin 2009 "Une journée en Pays d'Auge Normand" n'a pu se réaliser par manque de participants.

Nous vous indiquons les manifestations de septembre à décembre 2009 :

- Mercredi 23 septembre 2009 : Déjeuner au Restaurant Scolaire
- Voyage de 12 jours aux Etats-Unis Côte Ouest du 25 septembre au 6 octobre 2009
- Octobre : Paris Opéra Garnier et Musée Grévin
- Vente annuelle du Club le 13 et 14 novembre 2009 à la Mairie
- Novembre : Théâtre : pièce à fixer
- Le 5 décembre 2009 : Repas de fin d'Année "NIKITA" au grand Rex.

Le Bureau

APEI

La Vente de Noël 2009 au profit de l'APEI (Association de Parents d'Enfants Inadaptés) de Versailles et des communes environnantes se tiendra le vendredi 20 novembre de 9 heures à 17h45 à la Mairie de Saint-Nom-la-Bretèche. Vous y trouverez mille idées de cadeaux pour les Fêtes. Venez nombreux ! Nous avons besoin de vous.
Pour tous renseignements, appelez Françoise Rickard au 01 34 62 18 01.

Gymnastique volontaire

L'année s'est terminée avec 385 adhérents dans une ambiance très conviviale.

Huit professeurs (Chantal Chaussard, Joëlle Croze, Patricia Daburon-Sylvain, Josette Delpech, Chantal Desormeaux, Myriam Ornech, Sandrine et Cameron Tafial) animeront les 26 heures de cours hebdomadaires (gym-tonic, stretching, musculation, pilates, etc) selon votre goût, sans oublier les cours durant les vacances scolaires.

La gymnastique volontaire a repris ses cours le mardi 8 septembre 2009, et nous avons assisté à une rentrée, pleine d'entrain pour les anciens et nouveaux adhérents.

Attention : à partir de cette année les inscriptions à la G.V ne seront validées par la fédération (licence) pour les nouveaux adhérents ainsi que les adhérents de plus de 60 ans que lorsque nous aurons reçu les certificats médicaux.

Bonne rentrée à toutes et à tous et à bientôt.

Maison des Loisirs et de la Culture

Les animation de l'été 2009

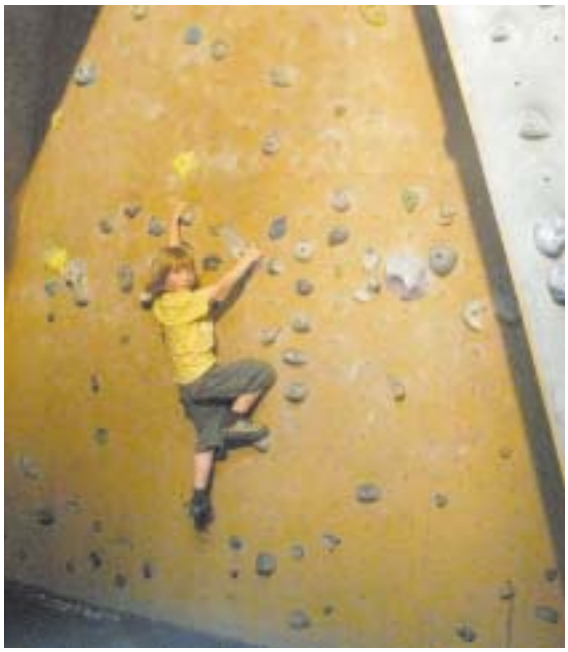

Centre de loisirs du mois de juillet : sortie au mur d'escalade

Concert de la chorale "La Pavane" à Paris, autour d'œuvres de Mozart et Haydn

L'année a fini en beauté avec la fête de la danse en juin

UNC

Cérémonie du Souvenir pour le 65ème anniversaire des Fusillés de la Tuilerie

37 drapeaux présents à la mémoire des fusillés de la Tuilerie

Historique

Le 20 août 1944 est une journée de deuil pour le village : des soldats SS arrêtent sans motif trois ouvriers de la ferme de Saint-Nom. Ils les conduisent sous la menace de leurs armes au hameau de la Tuilerie Bignon où se trouve un officier allemand en proie à l'alcool ; Arrivés dans la ferme, les trois hommes, Messieurs Guinard, Ramier et Thomas Novaski, reçoivent l'ordre de creuser leur tombe.
Ils sont abattus froidement.

Cérémonie

C'est pourquoi, comme chaque année a eu lieu à Saint-Nom-la-Bretèche, le dimanche 6 septembre 2009, une cérémonie du souvenir à la mémoire de ces martyrs.
Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Madame Manuelle Wajsblat, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, Madame Christine Allibert, Première Adjointe, sans oublier les membres du Conseil Municipal et de M. Efim Pernikoff,

Vice-Président Départemental et Délégué de Secteur de l'UNC, de M. Daniel Boulle, Trésorier du Conseil d'Administration Départemental et de M. Michel André, Président Départemental du Souvenir Français.
Etaient présents également plusieurs présidents et représentants des sections avoisinantes auxquels se sont joints trente sept drapeaux que nous tenons à remercier chaleureusement.
Après avoir rappelé les circonstances du drame au cours duquel ces trois hommes avaient été sauvagement assassinés par les allemands, les intervenants ont tous insisté sur la barbarie de tels actes qui se reproduisent continuellement sur toutes les parties du globe, en souhaitant qu'ils disparaissent un jour. Ils ont rappelé les vertus de tolérance, du respect d'autrui en rendant hommage aux victimes des différents conflits qui se sont battues pour défendre la liberté et la démocratie.
Les personnalités ayant remercié les porte-drapeaux, les participants se sont rendus au cimetière pour rendre hommage à Monsieur Novaski, l'un des trois disparus, puis ont assisté à la messe en l'église de Saint-Nom-la-Bretèche.
Cette cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche et son Conseil Municipal.

Le Président des Anciens Combattants
Dominique PETIT

Ils nous ont quittés :

Nous avons été très émus par la disparition de nos camarades.
René LETORT, François GRILLOT et André SABAT qui ont toujours été très proches de l'association.
Nous adressons à leurs veuves et familles nos pensées les plus sincères et affectueuses.

Voyage sur la Ligne Maginot le jeudi 24 septembre

Ce voyage en bus confortable, comportera la visite du château de la Grange, suivie d'un déjeuner au restaurant "Les Alérions" à côté de Thionville.
L'après-midi sera consacré à la visite de la ligne Maginot en petit train (durée 3 heures). Il faudra se couvrir car la température est de 13°C.

Ce voyage est ouvert à tous

Contact M. Durouchoux : 06 60 75 55 91

Les Cultes

Paroisse Catholique

01 34 62 81 62
Père Bruno BONNET
06 70 35 10 56

Horaires des messes dominicales
9h30 en l'église de Chavenay,
11h00 & 18h00 en l'église de St-Nom

Catéchisme & aumônerie
Les inscriptions sont toujours possibles

Accueil/secrétariat

lundi	15h00-17h00
mardi	9h30-11h00 & 13h30-18h00
mercredi	14h00-17h00
jeudi	13h30-18h00
vendredi	9h30-12h00 & 14h00-16h00
samedi	10h00-11h00

Plus d'information :
www.paroissestnomchavenay.com

Eglise réformée de France

Lieux de cultes les plus proches :

- Saint-Germain-en-Laye,
1, avenue des Loges (parking sur place)
10h30, tous les dimanches
Pasteur Jean-Christophe ROBERT,
Tél.: 01 34 51 05 71
Fax : 01 34 51 38 08

- Marly-le-Roi :
29, chemin des Maigrets
Tél.: 01 39 58 50 58
10h30, tous les dimanches.
Pasteure Florence LUSETTI.

Association d'entraide
Bernard SERRES : 01 39 16 71 44
Contact à Saint-Nom-la-Bretèche :
Christiane et Olivier PFENDER : 01 34 62 11 84

Accompagnement
Visites, entretiens personnels pastoraux.
Actes pastoraux : baptêmes, mariages, deuils.

Enseignement transmission
Eveil biblique (3 à 6 ans), école biblique (7 à 12 ans), catéchisme (12 à 15 ans), étude biblique mensuelle (adultes).

Animations, rencontres
Dîners mensuels jeunes ménages, déjeuners fraternels, rencontres du vendredi (conférence et goûter), groupes de prière, groupe de jeunes (14-18 ans)…

Entraide
Visites, soutien aux personnes et aux œuvres caritatives, accompagnement aux pensionnaires de maison de retraite, sorties en tandem avec des non-voyants…

Informations
Auprès de la pasteure ou sur le bulletin paroissial d'information mensuel, Agapê, disponible gratuitement.
Le demander à Olivier PFENDER (01 34 62 11 84 ou o.pfender@free.fr)

Eglise Anglicane

- St Mark's Church
Révérend Paul KENCHINGTON
31, rue du Pont Colbert, Versailles
Tél.: 01 39 02 79 45
Every sunday : 10.30 a.m.

Culte Israélite

Synagogues :

- 10, rue Albert Joly, 78000 Versailles
Tél.: 01 39 07 19 19
- 6, impasse St Léger, 78100 St-Germain-en-Laye
Tél.: 01 34 51 26 60

Dites-le avec des fleurs !

Concours des Maisons et Balcons Fleuris 2009

Suite à l'invitation lancée dans Grand Angle de juin, quelques nonnais-bretèchois se sont manifestés pour participer au concours organisé sous l'égide du Conseil Général des Yvelines, et en partenariat avec le Clos de la Bretèche, les pépinières EUVE, Au Jardin Tonic et les Serres de Noisy.

Comme prévu, à mi-juillet, un jury local composé de membres des différents organisateurs a désigné les lauréats dans deux des trois catégories proposées :

- Façades visibles de la rue,
- Maisons avec jardins visibles de la rue.

Les lauréats se verront remettre une récompense lors d'une prochaine cérémonie officielle, et pourront concourir au niveau départemental.

Cette opération est une première, encourageante pour Saint-Nom-la-Bretèche. Nous espérons qu'elle suscitera davantage d'émules l'été prochain.

Concours des Villes et Villages Fleuris 2009

Comme l'an passé, la Ville de Saint-Nom-La-Breteche a pris part au concours des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Général des Yvelines. Elle a obtenu le 2éme prix ex-æquo dans sa catégorie (communes de 5001 à 10 000 habitants).

Rappelons que ce prix récompense l'intérêt manifesté par le Conseil Municipal et le travail accompli par les jardiniers et agents municipaux pour un environnement de qualité.

Naissances : félicitations aux heureux parents	
GARDES Maja	née le 15/05/2009
REYNOLDS Parker	né le 16/05/2009
CHARLET Lucas	né le 28/05/2009
PINGRIS-VAVASSEUR Anouck	née le 28/05/2009
SIRGY Elsa	née le 22/06/2009
MAUCLAIR Anthony	né le 30/06/2009
KOULIBALY Amina	née le 10/07/2009
LANDA Raphaël	né le 13/07/2009
BOUGOUIN Sacha	né le 16/07/2009

Mariages : avec tous nos vœux de bonheur	
Monsieur **TRUBERT** Stéphane et Mademoiselle **DACHÉ** Astrid	27/06/2009
Monsieur **PIPON** Christophe et Mademoiselle **POLOSECKI** Anne-Sophie	04/07/2009
Monsieur **BEURTON** Eric et Mademoiselle **VAYN** Ségoléne	10/07/2009
Monsieur **TYRKA** Benoit et Mademoiselle **SCHMID** Solveig	11/07/2009
Monsieur **LABRUGNAS** Serge et Mademoiselle **FORT** Élisabeth	25/07/2009
Monsieur **BERDUGO** Michaël et Mademoiselle **HIRSEMANN** Chrystelle	27/08/2009

Décès : nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs amis		
Madame **DÉJARDIN** Marie	22/07/2009	La Verriére
Monsieur **SCHAPLAND** David	09/07/2009	Le Port Marly
Monsieur **LABALETTE** Claude	04/06/2009	Boulogne Billancourt
Madame **ESTROSI** épouse **DUPRÉ** Denise	02/06/2009	Mantes la Jolie
Monsieur **GENDRIN** Marcel	30/05/2009	Thiverval-Grignon
Monsieur **FORCET** Michel	19/05/2009	Nanterre
Madame **ZENTAR** épouse **DHOLANDE** Maryléne	17/05/2009	Saint-Nom-la-Bretèche
Madame **LIEVRE** épouse **VIDAL** Marguerite	26/05/2009	Saint-Nom-la-Bretèche
Madame **MOULIN** épouse **GUERIN** Micheline	31/05/2009	Saint-Nom-la-Bretèche

Enquête de satisfaction Grand Angle

Le faible nombre de réponses reçues ne nous permet pas d'établir des résultats statistiquement significatifs. Toutefois, nous remercions chaleureusement les personnes qui ont bien voulu répondre.

Ce que nous devons retenir de leurs commentaires ? Notre magazine est assez complet pour le contenu, agréable et facile à lire, assez bien conçu. Les différentes rubriques sont lues avec intérêt plus particulièrement celles de la vie municipale et l'agenda des manifestations. Ils nous encouragent à continuer dans le style général que nous avons défini.

Les sujet qu'ils souhaitent voir traiter dans les prochains numéros : le PAC de gendarmerie, la déviation de la RD 307, le haut débit, le suivi du programme de l'équipe…

L'équipe communication

calendrier des manifestations

septembre

Du 24 au 27
Trophée de golf "Canal by Event"
Golf de Saint-Nom-la-Bretèche

Samedi 26
Tournoi de Pétanque
Terrain de base-ball

octobre

Dimanche 4
Thé dansant du CCAS
Espace J.K.M.

Vendredi 9
Trophée "Patrice Gallitzine"
21ème Coupe de Golf de la Mairie
Inscriptions en Mairie avant le 26 septembre

Samedi 17
Journée des nouveaux arrivants (AVF)
Mairie

Mercredi 28
Spectacle pour enfants avec "Musicomondos"
Espace J.K.M.

novembre

13 et 14
Vente annuelle de l'Age d'Or
Mairie

Du 14 au 29
Exposition "Bellecôte"
"Du pays de Gallie vers l'ailleurs, en Provence ensoleillée et Venise en fête
Mairie

Mardi 17
Conférence "L'influence des femmes dans la peinture"
Mairie

Vendredi 20
Vente annuelle de l'APEI
Mairie

Samedi 21
"Les Musicales de Saint-Nom"
Medley lyrique
Espace J.K.M.

Dimanche 29
"Pastorale des Santons"
Spectacle proposé par l'association paroissiale
Espace J.K.M.

décembre

Du 4 au 6
Téléthon
Espace J.K.M.

Samedi 12
Marché de Noël
Espace J.K.M.

18 et 19
Animations de Noël
Centre Village

Mercredi 23
Spectacle pour enfants
Espace J.K.M.

L'Agence de Saint Nom

Dominique-Louis Gallais

21, avenue des Platanes

01 30 80 56 00

Spécialiste du Marché Immobilier
sur Saint-Nom-la-Bretèche et sa région depuis 17 ans

1 site : www.agencedesaintnom.com

2 équipes au service de votre projet immobilier

L'Agence de Crespières

Dominique-Louis Gallais

19, rue de Moncel

01 30 54 94 00